

Rapport annuel de gestion
2022-2023

Fonds de recherche
du Québec — Santé



Coordination et rédaction : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes des Fonds de recherche du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF sur le site Web des FRQ :

www.frq.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN : 978-2-550-94988-6 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-94989-3 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2023

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF ET DE LA DIRECTRICE SCIENTIFIQUE	iv
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES.....	v
1. L'ORGANISATION	7
1.1 L'organisation en bref.....	7
1.2 Faits saillants.....	10
2. LES RÉSULTATS.....	16
2.1 Tableau de bord du plan stratégique	16
2.2 Résultats relatifs au plan stratégique	17
Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société	17
Orientation 2 : Propulser la recherche libre et fondamentale, génératrice de découvertes de rupture.....	21
Orientation 3 : Positionner la recherche comme un incontournable pour répondre aux enjeux de partenaires et aux grands défis de société	27
2.3 TABLEAUX.....	33
3. LES RESSOURCES UTILISÉES	42
3.1 Utilisation des ressources humaines	42
3.2 Utilisation des ressources financières	44
3.3 Utilisation des ressources informationnelles	45
4. AUTRES EXIGENCES.....	47
4.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens	47
4.2 Gestion et contrôle des effectifs	47
4.3 Développement durable.....	48
4.4 Divulgateion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	52
4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics	52
4.6 Gouvernance des sociétés d'État.....	58
4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	66
4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	67
5. États financiers de l'exercice clos au 31 mars 2023	69
ANNEXE.....	88
Sigles et acronymes.....	88

MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF ET DE LA DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Monsieur Pierre Fitzgibbon

Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion 2022-2023 du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS), conformément à la Loi sur l'administration publique.

Ce rapport fait état des principales réalisations du FRQS dans le cadre de sa mission de promouvoir et de soutenir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheuses et chercheurs en Santé. Les résultats sont le reflet des engagements concrets du FRQS au regard des grandes orientations de la première année de son Plan stratégique 2022-2025, de son Plan d'action de développement durable de transition 2022-2023, ainsi que de la mise en œuvre des mesures de la Stratégie québécoise de la recherche et d'investissement en innovation 2022-2028.

De plus, ce document rend compte de l'utilisation des ressources humaines, informationnelles et financières du Fonds. Nous soulignons la mobilisation des membres du personnel, qui s'est avérée primordiale dans la concrétisation des réalisations présentées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion

La directrice scientifique du FRQS,



Carole Jabet

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

L'information contenue dans le présent Rapport annuel de gestion 2022-2023 relève de notre responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce Rapport annuel de gestion 2022-2023 décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds de recherche du Québec – Santé. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs, et des résultats obtenus cette année.

Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport et les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2023.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion

La directrice scientifique du FRQS,



Carole Jabet

L'ORGANISATION



1. L'ORGANISATION

1.1 L'organisation en bref

Les trois Fonds de recherche – Nature et technologies, Santé, Société et culture – sont des sociétés d'État qui ont été regroupées en 2011 sous la présidence du scientifique en chef du Québec (Recueil des lois et règlements, chap. M-15.1.0.1), afin d'établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise et ainsi de mieux positionner le Québec scientifique à l'échelle mondiale. Cette bannière commune vise aussi à favoriser les synergies entre les différents secteurs de recherche et à donner une visibilité accrue, ici comme ailleurs, à la recherche québécoise. Les Fonds contribuent ensemble à créer une véritable société du savoir, reconnue pour l'excellence de ses chercheuses et chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche.

Mission

Les Fonds de recherche du Québec partagent une mission commune, dans leurs secteurs de recherche respectifs :

Soutenir et promouvoir la recherche et sa relève dans leur excellence, leur diversité et leur ouverture, afin de stimuler la découverte et l'innovation.

Vision

Les Fonds de recherche du Québec, acteurs incontournables et catalyseurs de la recherche au Québec, partagent une vision commune :

Une recherche reconnue ici et ailleurs, accessible, engagée à comprendre le monde et porteuse de solutions aux défis de société.

Le FRQS vise plus spécifiquement :

Une recherche qui vibre avec la société et sa diversité, pour une santé durable, ressource essentielle au développement individuel et à la prospérité socioéconomique.

Valeurs

En plus de leur adhésion aux cinq valeurs de l'administration publique que sont la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect, les FRQ partagent les trois valeurs suivantes :

Collaboration

La collaboration est l'action de travailler en commun pour l'atteinte d'objectifs partagés entre membres d'une équipe, d'un organisme ou de plusieurs organismes. Elle repose sur la confiance, la transparence et la collégialité, permettant ainsi de renforcer la capacité du Fonds à répondre aux attentes de la société et de viser l'excellence.

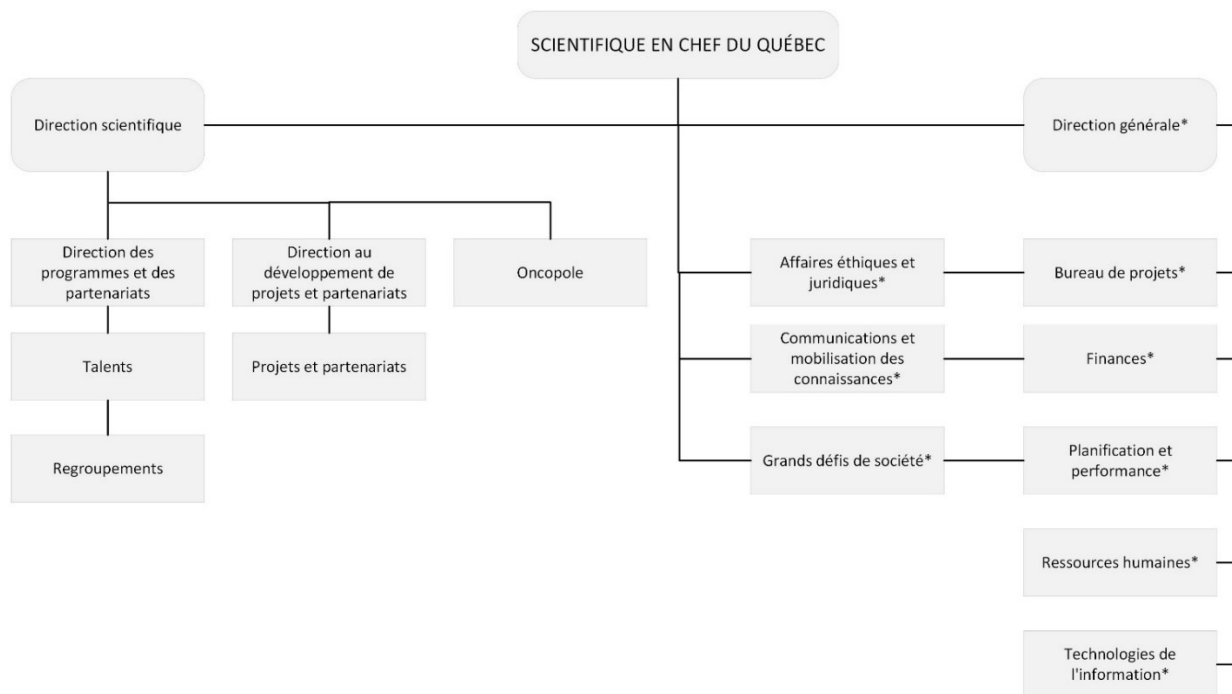
Ouverture

L'ouverture est une attitude par laquelle une personne ou une organisation est capable de remettre en question ses propres opinions et façons de faire en plus de chercher à connaître, comprendre et estimer les perspectives, idées et expériences qui diffèrent des siennes.

Rigueur

La rigueur témoigne du souci déployé pour remplir ses fonctions avec honnêteté, responsabilité et excellence. Elle nécessite notamment la mise en œuvre des plus hautes normes d'exactitude dans les processus et modalités d'évaluation. La rigueur est essentielle pour assurer la crédibilité des activités menées par le Fonds, particulièrement celles relatives aux processus d'évaluation scientifique et de gestion des demandes de financement.

Structure organisationnelle



*Services partagés entre les trois Fonds de recherche

Chiffres clés



137 M\$ en investissements du FRQS,
incluant la part des partenaires



43,2* membres du personnel
relevant du budget du FRQS



4 796 chercheuses et chercheurs soutenus
dans les programmes du FRQS et les
programmes communs aux trois Fonds



1 024 titulaires de
bourse d'excellence
ou de bourse pour
stage



52 regroupements de
recherche soutenus



1 049 subventions de
recherche accordées



573 membres de
comités
d'évaluation



37 établissements
gestionnaires
d'octrois



24 partenaires de
programmes de
recherche

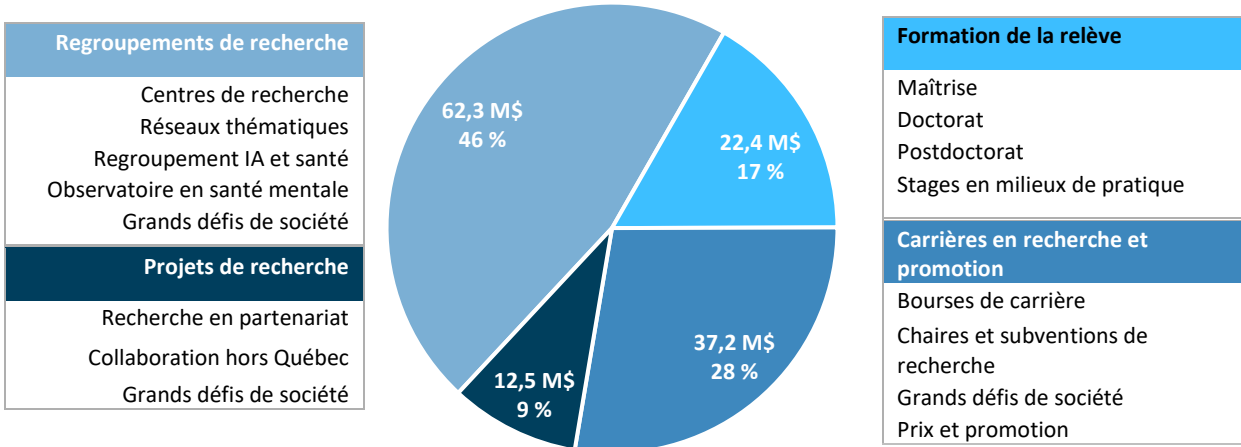
*Le budget du FRQS prend en charge une partie des membres du personnel relevant des services partagés entre les trois Fonds.

1.2 Faits saillants

Répartition des octrois¹

Le FRQS appuie la communauté de la recherche au moyen de ses programmes d'aide financière dans quatre axes.

134,4 M\$ EN INVESTISSEMENTS DU FRQS
(incluant la part des partenaires, excluant les frais indirects de recherche de 2,9 M\$)



Principales réalisations de l'année

Adoption du plan stratégique 2022-2025 du FRQS par le conseil des ministres. Au cours des trois années couvertes par ce plan, le FRQS, le FRQNT et le FRQSC mobiliseront leurs efforts autour d'orientations et d'objectifs communs, afin de soutenir et de promouvoir la recherche et sa relève dans leur excellence, leur diversité et leur ouverture, et de stimuler la découverte et l'innovation.

Performance relative au plan stratégique. Le FRQS a atteint toutes les cibles 2022-2023 (11/11) de son plan stratégique.

Lancement de la SQRI² et hausse significative du budget des FRQ. La [Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027](#) (SQRI²) a été lancée en mai 2022 par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et comporte une augmentation significative du budget des FRQ par rapport à la SQRI précédente, à savoir 140 millions de dollars. En tout, la SQRI² octroie 320 millions de dollars additionnels sur cinq ans, ce qui représente 13 % du budget des FRQ :

- 70 millions de dollars pour les budgets de base des trois Fonds, en escalier. À terme, le FRQS aura 6 millions de dollars de plus dans ses crédits de base;

¹ Les montants du graphique ont été arrondis. Pour les données complètes, voir le tableau 1.

- 250 millions de dollars, soit 50 millions de dollars par an pour les talents, les regroupements de recherche et les grands défis actuels, auxquels s'ajoute le nouveau défi science et société.

Évaluation satisfaisante des FRQ par le MEIE. En 2022-2023, le MEIE a évalué dans quelle mesure les FRQ ont atteint les résultats attendus par le Ministère, ainsi que la pertinence de ces derniers, leur efficacité, leurs effets et la conformité de l'utilisation de l'aide accordée par le Ministère. Le bilan de cette évaluation est positif.

Hausse de la valeur des bourses d'excellence. Les FRQ ont reçu une augmentation de 50 millions de dollars sur cinq ans afin de hausser la valeur des bourses d'excellence dans le budget 2023 du Québec. Cette augmentation est le résultat des efforts des FRQ et de leurs conseils d'administration, incluant le comité intersectoriel étudiant.

Lancement de la programmation en santé durable. Le FRQS met de l'avant une vision en santé durable articulée autour d'une programmation déployée progressivement. Ainsi, la Chaire de recherche ciblée en santé durable a été lancée en janvier 2023. La santé durable a également été inscrite comme principe-clé et exigence dans la programmation en santé mentale du partenariat Innovation-Québec – Janssen (PIQJ), comme principe-clé dans le programme bilatéral Québec-France en partenariat avec Health Data Hub et comme critère d'évaluation des candidatures dans la chaire double en IA et santé numérique.

Renforcement de la programmation en intelligence artificielle (IA) et santé. En plus du soutien renouvelé aux chaires doubles en IA et santé numérique, le FRQS soutient un nombre accru de carrières et de membres du personnel hautement qualifié en IA et santé numérique. Le nouveau regroupement en IA et santé axé vers le développement de nouvelles approches algorithmiques, de même que de nouveaux projets bilatéraux internationaux, ont également vu le jour en 2022-2023.

Actualisation en cours des réseaux thématiques. Le concours du programme actualisé des réseaux thématiques 2024-2032 a été lancé cette année. L'objectif de ce nouvel appel est de combler les lacunes dans l'écosystème québécois de la recherche en santé afin de renforcer la capacité de recherche d'avant-garde du Québec. Les réseaux proposés ont bénéficié de commentaires d'un comité d'évaluation à la suite de leur prédemande. Le lancement des réseaux actualisés est prévu pour 2024-2025.

Promotion du programme Tremplin. Le programme Tremplin de stages en milieu de pratique prend son envol. En 2022-2023, 17 personnes ont pu en bénéficier. De plus, quatre regroupements de centres de recherche couvrant chacun un réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux (RUISSS) ont reçu le premier versement d'un financement échelonné sur quatre ans pour consolider l'offre de formation en compétences transversales et inciter la relève à s'inscrire au programme Tremplin.

Relance au printemps 2022 du programme de résidences scientifiques postdoctorales avec une première cohorte aux bureaux du Québec à Rabat, Séoul, Tokyo et à l'UNESCO à Paris, et un second pour les bureaux du Québec à Silicon Valley, Washington, Tokyo, Munich et Bruxelles, en partenariat avec le MEIE, Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).

Lancement du Forum sciences et politiques du Québec, une communauté d'environ 700 personnes, dont 40 % issues de l'administration publique, qui agissent à l'interface entre la science et les politiques publiques québécoises.

Création et lancement du Réseau francophone international en conseil scientifique gouvernemental. Basé au Québec, ce réseau a pour vocation de renforcer les capacités en conseil scientifique dans l'espace

francophone par l'entremise d'activités de recherche, de formation ainsi que de partage de connaissances et d'outils sur le conseil scientifique.

Mise à jour de la politique des FRQ en matière de conduite responsable en recherche. Le processus de gestion d'une allégation prévoit maintenant que l'évaluation du lien tangible de financement s'effectue par les FRQ plutôt que par les établissements. Conséquemment, l'identité des personnes visées par une allégation de manquement sera communiquée aux FRQ plus tôt qu'avant.

Allègement du fardeau administratif. Les FRQ se sont engagés dans un processus d'allègement du fardeau administratif, de façon à devenir une organisation plus agile, plus résiliente et plus efficace dans un environnement en pleine transformation numérique.

Migration de l'infrastructure informatique et des systèmes d'information vers l'infonuagique. Les FRQ figurent parmi les chefs de file des organismes publics à déployer leurs serveurs applicatifs dans la zone d'accueil infonuagique prévue à cet effet en collaboration avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique.

Capsules de recherche produites et diffusées en 2022-2023



Madeleine Sharp, Ross Otto et Kevin da Silva
Castanheira
Université McGill

Le stress de la COVID ralentirait le
cerveau 🔗

La COVID vous stresse ? Votre cerveau en subirait les impacts. L'inquiétude ressentie durant la pandémie peut en effet influencer négativement vos capacités de traitement de l'information et votre perception du risque. Les scientifiques ont noté que plus une personne est inquiète face à la COVID, plus elle est sensible à la description des probabilités, et plus elle devient irrationnelle en surestimant les risques ou les bénéfices peu probables d'une décision. C'est ce qui pourrait expliquer, entre autres, les différentes positions face aux risques des vaccins.

Ces conséquences du stress sur le cerveau seront à considérer par les responsables de la santé publique, car tout le monde ne traite pas l'information de la même façon !



Ayman ElAli
Centre de recherche du CHU de Québec-
Université Laval

Sauver plus de victimes d'AVC 🔗

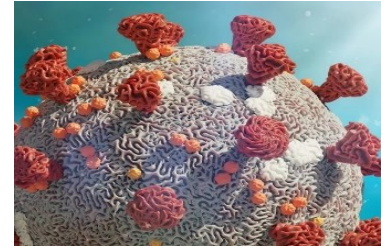
Au Québec, chaque année, environ 20 000 personnes subissent un accident vasculaire cérébral (AVC). Près de 90 % de ces AVC sont causés par un caillot de sang qui bloque les vaisseaux sanguins cérébraux et, conséquemment, l'apport en oxygène et en nutriments vers le cerveau.

Si aucun traitement ne permet de restaurer les fonctions cérébrales perdues, il existe une approche thérapeutique pour limiter les dégâts. M. ElAli collaborera prochainement avec une compagnie biopharmaceutique aux États-Unis pour tester une molécule utilisable en clinique. Si le tout s'avère concluant, les médecins disposeraient d'un outil complémentaire pour améliorer l'efficacité et la sécurité de l'agent thrombolytique, ce qui permettrait de sauver des milliers de vies. Cette approche pourrait aussi être utilisée dans le traitement d'autres maladies neurodégénératives.



Antonio Nanci et Charline Mary
Université Laval et de l'Université McGill

Une protéine des gencives pour
prévenir l'Alzheimer ? 🔗



Andrés Finzi
Centre de recherche du Centre hospitalier de
l'Université de Montréal

Une « vieille » molécule met en
échec SRAS-CoV-2 🔗



Daniel Kaufmann, Nicolas Chomont et Andrés
Finzi
Centre de recherche du CHUM

COVID-19 : prédire le risque de
décès au moyen d'une prise de
sang 🔗



Eilif Muller
Université de Montréal et Institut de valorisation
des données (IVADO)

Simuler l'apprentissage dans le
cerveau



Yves De Koninck, Michael Hildebrand, Jeffrey
Mogil et Theodore Price
Centre de recherche CERVO, Université de
Carleton, Université McGill et Université du
Texas

Homme ou femme : sommes-nous
tous égaux face à la douleur ?



Charles Ramassamy
INRS

Prédire la maladie d'Alzheimer avant
l'apparition des symptômes



Birgit Frauscher
Institut et hôpital neurologique de Montréal

Éviter une intervention inutile chez
certains patients atteints
d'épilepsie

Chez environ une personne sur trois atteinte d'épilepsie, la prise de médicaments anticonvulsifs est vaine. Seule la chirurgie a le potentiel d'éliminer les crises dans leur cas. Or, détecter le foyer déclencheur d'une crise dans le cerveau n'est pas une mince tâche. La Dre Birgit Frauscher a mis au point, avec son équipe, un outil pour identifier les patients et patientes chez qui ce mode de diagnostic invasif est dénué de bénéfices.

Les résultats sont encourageants. Le score 5-SENSE permet de sélectionner de manière fiable les patients et patientes chez qui l'implantation d'électrodes est à éviter. C'est là une avancée majeure pour les cliniciennes et cliniciens, qui disposent maintenant d'un outil simple et rapide d'application – le remplir prend quelques minutes – pour mieux trier la patientèle en amont. Cette dernière fait ainsi l'économie d'une épreuve inutile et perturbante qui, de plus, draine de précieuses capacités hospitalières.



Stéphanie Fulton
Centre de recherche du CHUM

Surpoids, alimentation et
dépression



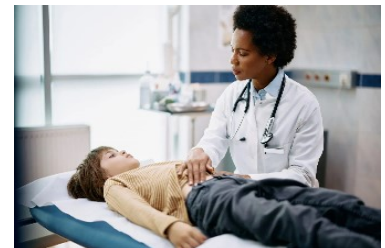
Robert-Paul Juster et Emma Fedele
Université de Montréal

Gros plan sur la santé mentale des
femmes de la diversité



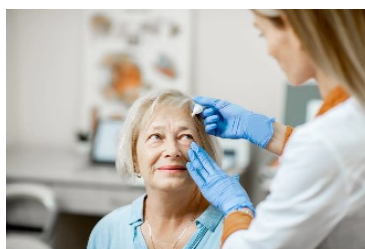
Jean-François Côté et Marie-Anne Goyette
Université de Montréal

Bloquer les métastases de cancers
du sein agressifs



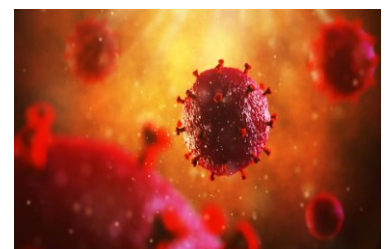
Prévost Jantchou
Centre de recherche du CHU Sainte-Justine

Comprendre et guérir les formes
précoces de la maladie de Crohn



Élodie Boisselier
Centre de recherche du CHU de Québec

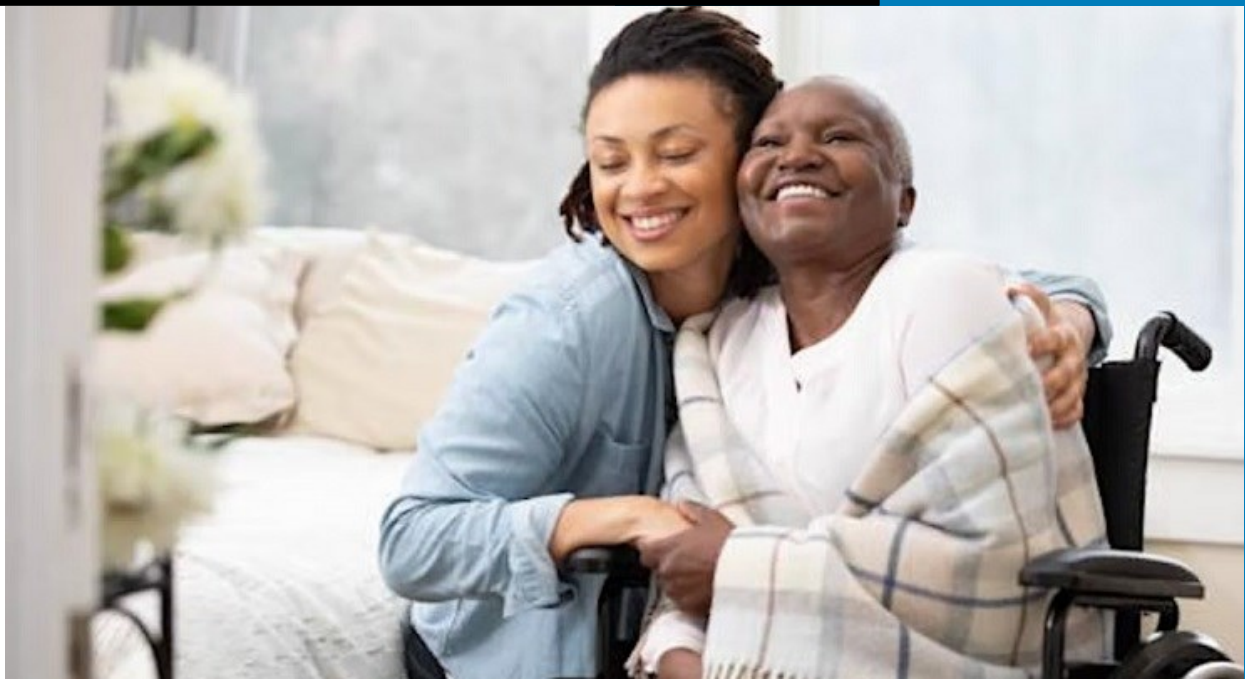
De l'or dans les yeux



Nicolas Chomont
Centre de recherche du CHUM





Percer les secrets des réservoirs du
VIH


LES RÉSULTATS




2. LES RÉSULTATS

2.1 Tableau de bord du plan stratégique

OBJECTIFS	INDICATEURS	MESURES DE DÉPART 2020-2021	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	
ORIENTATION 1 : ATTIRER ET RETENIR DES TALENTS EN RECHERCHE DIVERSIFIÉS, CRÉATIFS ET AGILES, ASSURANT UNE MAIN-D'ŒUVRE INNOVANTE POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ					
1.1 Accroître l'attractivité de la formation en recherche	1. Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale	895	965	1 024	
1.2 Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales	2. Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales	189	435	443	
1.3 Valoriser la diversité des parcours de carrières	3. Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire	-	-	-	
ORIENTATION 2 : PROPULSER LA RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE, GÉNÉRATRICE DE DÉCOUVERTES DE RUPTURE					
2.1 Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international	4. Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique	-	23	23	
	5. Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale	4 400	4 520	4 666	
	6. Nombre de publications du Québec en Santé parmi le 10 % des plus citées dans le monde	1 552	1 600	1 693	
2.2 Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche	7. Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques	-	-	-	
2.3 Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société	8. Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique	84	95	98	
ORIENTATION 3 : POSITIONNER LA RECHERCHE COMME UN INCONTOURNABLE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE PARTENAIRES ET AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ					
3.1 Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société	9. Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société	26	30	60	
3.2 Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche	10. Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société	23	30	108	
3.3 Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	11. Nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies	66	75	105	

 Cible atteinte

 Cible non atteinte

2.2 Résultats relatifs au plan stratégique

Enjeu stratégique 1 : Des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles


Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société

Objectif 1.1 : Accroître l'attractivité de la formation en recherche

Afin de faire du Québec une société qui excelle en recherche, le FRQS entend rendre la formation en recherche et l'atteinte de niveaux de qualification supérieurs plus attractives, et élargir ainsi le bassin des meilleurs talents. L'augmentation du nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

Indicateur 1 : Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale

Mesure de départ : 895 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	965	1 000	1 040
Résultats	1 024 		

Note : la ventilation des bourses d'excellence est présentée au tableau 1 en annexe. L'évolution des demandes admissibles et acceptées selon le niveau de scolarité est présentée au tableau 4.

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

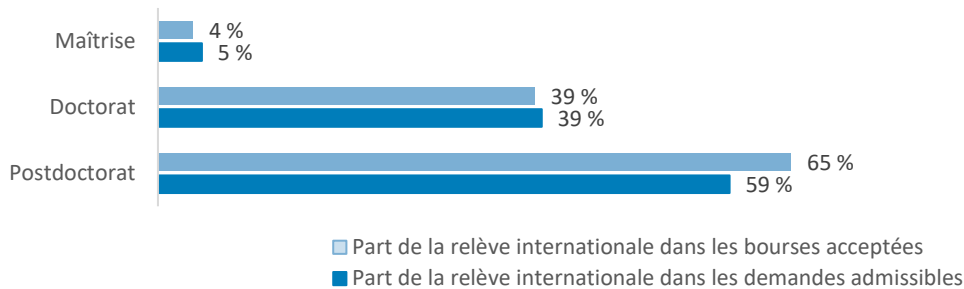
Le FRQS a soutenu 1 002 bourses d'excellence et 22 stages. L'offre de 54 bourses supplémentaires pour la relève étudiante à la maîtrise et au doctorat en 2022-2023, qui s'inscrit dans les mesures de la SQRI², le soutien de 17 personnes dans le cadre du programme de stages Tremplin, le lancement d'un programme de bourses doctorales en action climatique ainsi que d'un programme de bourses pour faciliter l'entrée de la relève autochtone au 1^{er} cycle, en collaboration avec les deux autres Fonds, ont notamment conduit à l'atteinte de la cible. Ce dernier programme s'inscrit dans le cadre des travaux du Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche. Lancé en 2021-2022, ce groupe vise à développer une programmation de bourses et de subventions adaptée aux réalités autochtones en vue de former une relève engagée et faisant connaître les réalités autochtones dans le monde universitaire, au bénéfice de toutes et tous.

De plus, le FRQS a bonifié ses programmes de bourses d'excellence et de stages, contribuant ainsi à l'attractivité de la formation en recherche :

- Harmonisation des règles des programmes de bourses d'excellence de maîtrise et de doctorat et de leurs critères d'évaluation entre les trois Fonds de recherche;
- Retrait de la condition de dépôt de la thèse pour l'obtention d'une 4^e année de bourse d'excellence de doctorat;
- Démarches pour hausser la valeur des bourses d'excellence; efforts qui se sont concrétisés par l'octroi de 50 millions de dollars sur cinq ans pour rehausser la valeur des bourses d'excellence des trois Fonds de recherche du Québec;
- Augmentation de la durée des suppléments pour congés parentaux, qui passent de six à huit mois;

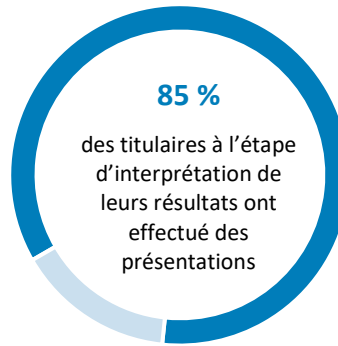
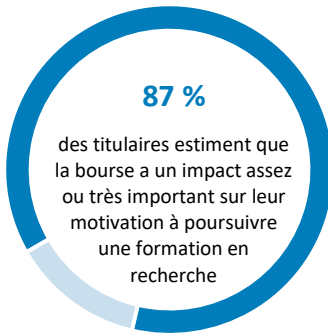
- En partenariat avec des organismes régionaux et des commissions scolaires autochtones, soutien à la persévérance et la réussite scolaires d'élèves autochtones en 5^e secondaire et au collégial;
- Lancement d'un programme de stages d'initiation à la recherche de la relève du 1^{er} cycle universitaire à l'hiver 2023. Ce programme permettra de soutenir des étudiantes et des étudiants dès l'été 2023 dans la réalisation d'un stage non crédité dans leur programme universitaire;
- Soutien financier à l'Environnement réseau pour la recherche sur la santé des Autochtones du Québec (ERRSA), pour l'octroi d'une bourse de maîtrise à une étudiante autochtone.

Relève internationale dans les concours 2022-2023 (automne 2021)



RETOMBÉES DES PROGRAMMES DE BOURSES DE FORMATION

197 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2022-2023
(65 à la maîtrise, 100 au doctorat et 32 au postdoctorat)




Objectif 1.2 : Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales

Pour développer la capacité de la communauté de la recherche à agir à l'interface de cultures différentes et à intégrer des carrières diversifiées, le FRQS entend augmenter le nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales, complémentaires à leur formation en recherche.

Indicateur 2 : Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales

Mesure de départ : 189 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	435	595	765
Résultats	443 		

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le FRQS a soutenu 310 personnes en formation entrepreneuriale, 27 en milieu de pratique, 71 en mobilisation des connaissances et 35 en milieu intersectoriel, permettant ainsi l'atteinte de la cible. Des étudiantes et étudiants ont été formés en milieu intersectoriel grâce aux deux chaires doubles IA et santé. Les efforts de promotion du programme Tremplin se poursuivent. Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a lancé et financé plusieurs programmes qui ont également contribué à l'atteinte de la cible : programme de bourses doctorales en action climatique, qui offre une expérience en conseil scientifique; programme Regards-ODD, qui soutient des projets de communication scientifique sous forme numérique. De plus, le programme de résidences scientifiques postdoctorales dans les délégations du Québec à l'étranger a été relancé.

Le FRQS continue de développer des opportunités de soutien d'acquisition de compétences transversales :

- Soutien des quatre RUISSS du Québec afin de développer l'offre de formation en compétences transversales et d'inciter la relève à postuler aux stages Tremplin;
- Poursuite de l'implication de la direction scientifique dans des initiatives sectorielles, notamment avec Médicament Québec, pour développer d'autres possibilités de formation pour la relève;
- Travaux afin de consolider les initiatives entrepreneuriales et favoriser l'esprit d'entreprise de la relève, en collaboration avec les deux autres Fonds.

Le programme Bourses doctorales Action climatique en bref – concours 2022-2023

Programme lancé en partenariat avec le Comité consultatif sur les changements climatiques pour alimenter les travaux du comité, tout en offrant à la relève en recherche une expérience en conseil scientifique en lien avec l'élaboration d'une politique sur la lutte aux changements climatiques.

5 demandes financées par les FRQ

5 demandes financées par le partenaire

17 STAGES TREMPIN DANS 15 MILIEUX DISTINCTS

Secteur public et parapublic	Secteur privé - à but lucratif	Secteur privé - à but non lucratif
7	4	4

Objectif 1.3 : Valoriser la diversité des parcours de carrières

Le FRQS souhaite valoriser la diversité des parcours de carrières des chercheuses et chercheurs en actualisant la notion d'excellence en recherche, notamment par une ouverture de ses programmes à des parcours moins linéaires ou moins typiques, mais aussi à une diversité de personnes.

Indicateur 3 : Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire

Mesure de départ : 0 %

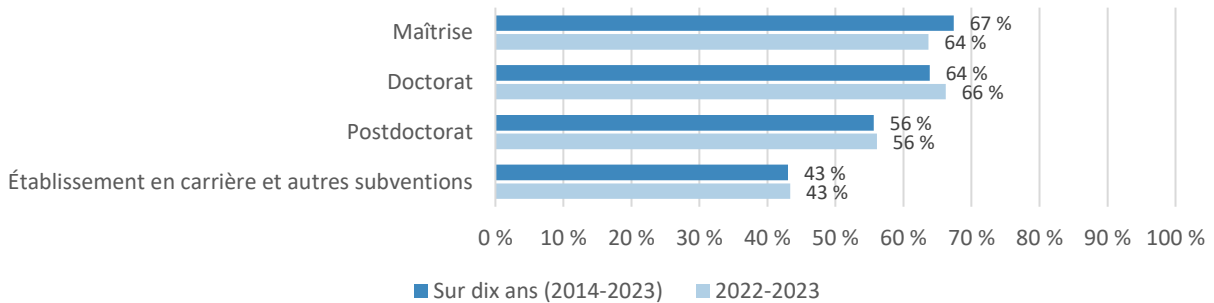
	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	-	-	100 %
Résultats	-		

En collaboration avec les deux autres Fonds et la communauté de la recherche, le FRQS entamera une réflexion sur le soutien d'une diversité de parcours de recherche et l'intégration optimale des principes de la déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA), auxquels les FRQ ont adhéré.

Le FRQS a également amorcé la révision des critères d'excellence avec les partenaires universitaires.

PART DES FEMMES DANS LES DEMANDES ADMISSIBLES

Source : Donnée de genre issue du champ de salutation dans FRQnet



Enjeu stratégique 2 : Le Québec, reconnu comme chef de file en recherche libre et fondamentale


Orientation 2 : Propulser la recherche libre et fondamentale, génératrice de découvertes de rupture

Objectif 2.1 : Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international

Afin d'accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international, le FRQS entend non seulement augmenter le nombre de regroupements de recherche en offrant, à l'aide des montants de la SQRI², une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique et augmenter le nombre de chercheuses et chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale, mais aussi contribuer à l'augmentation du nombre de publications scientifiques du Québec parmi le 10 % les plus citées dans le secteur Santé. Cet indicateur bibliométrique, analysé à l'échelle du Québec, reste un élément clé pour capter l'impact des publications, notamment celles en libre accès, qui tendent à être davantage citées.

Indicateur 4 : Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique

Mesure de départ : aucune

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	23	23	23
Résultats	23 		

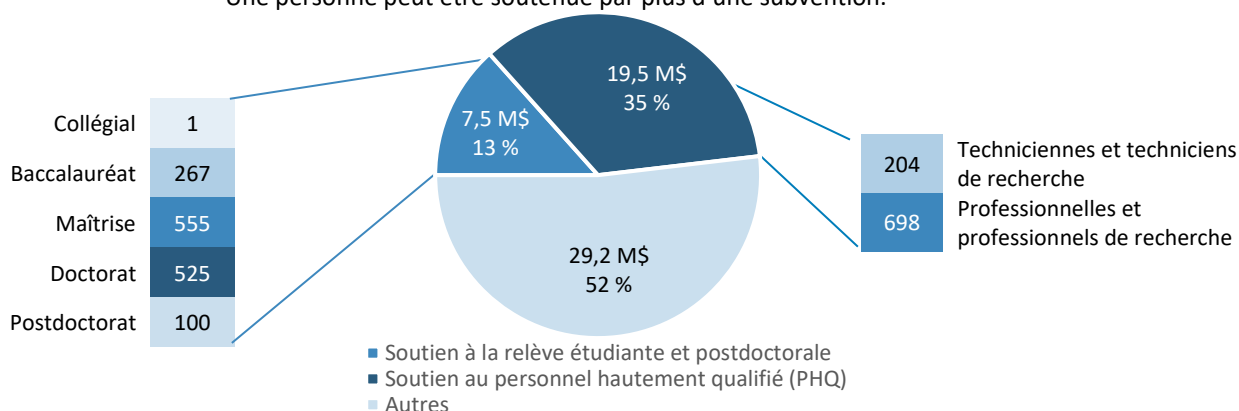
Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Un financement additionnel de 3,6 M\$ a été accordé à l'ensemble des centres et instituts de la recherche soutenus, avec des attentes ciblées sur les collaborations intercentres, le rayonnement international, la santé durable et l'innovation, points qui s'inscrivent dans les mesures de la SQRI².

27,1 M\$ DES SUBVENTIONS UTILISÉS POUR LE SOUTIEN À LA RELÈVE ET AU PERSONNEL DE RECHERCHE

Rapports financiers 2022-2023. Les FIR sont exclus.


Une personne peut être soutenue par plus d'une subvention.



Pour chaque dollar de subvention versé aux centres et instituts, les centres reçoivent **16,2 \$** en financement externe aux FRQ (année 2021-2022).

Indicateur 5 : Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale

Mesure de départ : 4 400 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	4 520	4 650	4 700
Résultats	4 666 		

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

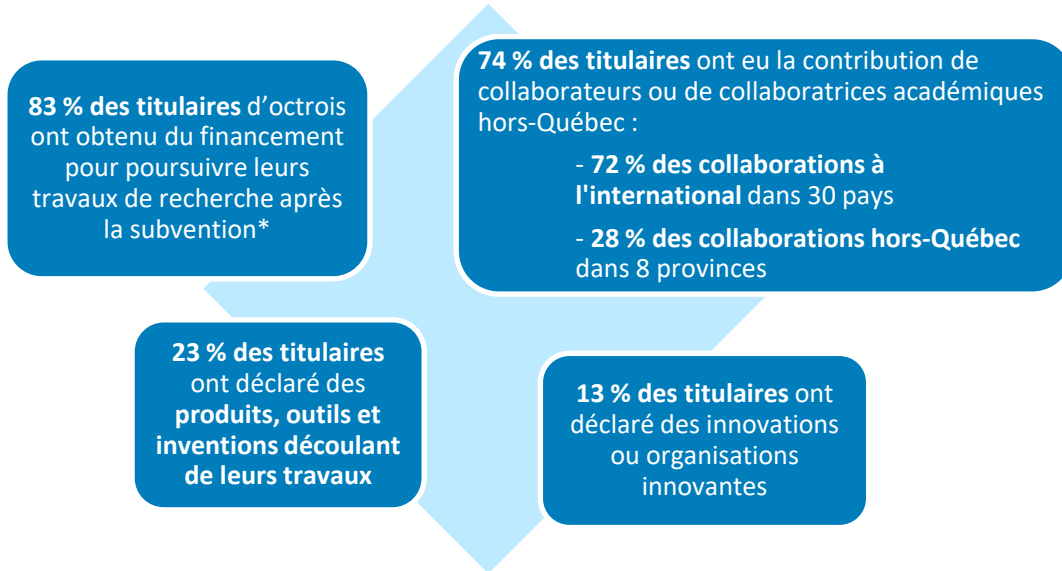
En 2022-2023, le FRQS a soutenu 3 892 chercheurs et chercheuses dans les centres et instituts de recherche, soit 1 914 unités-chercheurs selon le mode de comptabilisation de leur implication en recherche. De nouveaux partenariats internationaux stratégiques ont notamment renforcé la recherche par le soutien de projets bilatéraux en intelligence artificielle (IA) et soins de santé avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et de la Technologie (MOST) de l'État d'Israël et de projets bilatéraux sur l'IA en santé avec Health Data Hub (HDH) en France. Ces programmes, de même que le reste de la programmation en IA et santé, ont conduit à l'atteinte de la cible. Le programme Priorité Patient de l'Oncopole a aussi connu une augmentation marquée, comme le programme de soutien de la recherche collégiale.

Le FRQS vise également à propulser la recherche libre et fondamentale à travers les actions suivantes :

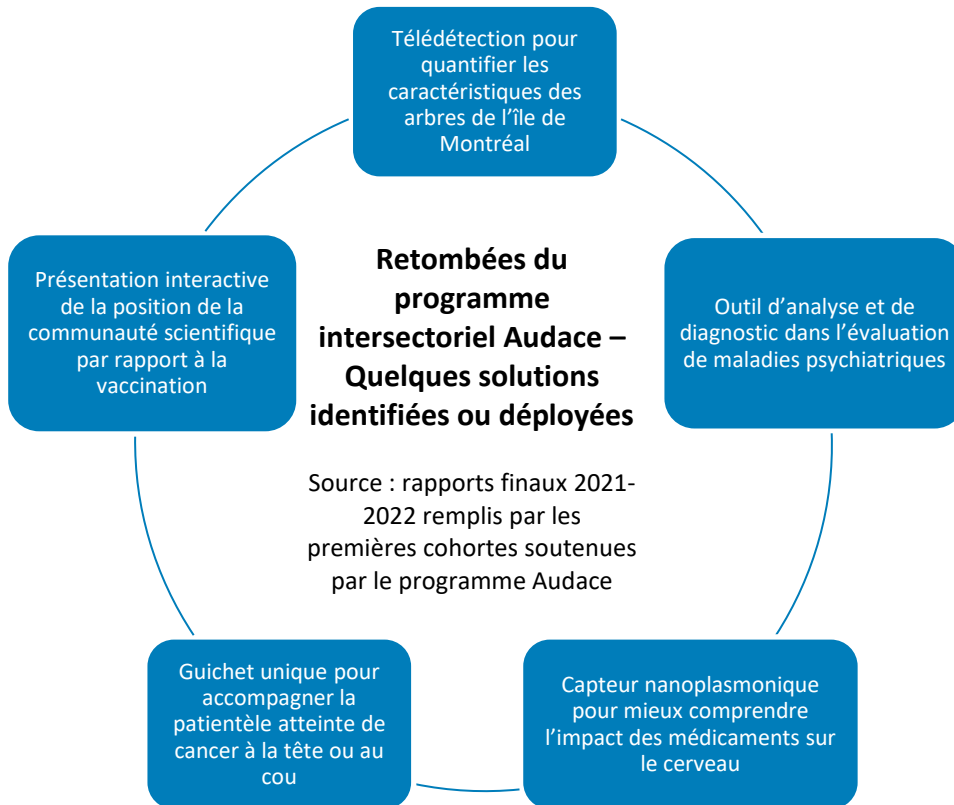
- Lancement de l'appel de concours pour le programme actualisé des réseaux thématiques 2024-2032. L'objectif de ce nouvel appel, qui permet à l'ensemble des réseaux de repenser leur programmation scientifique, est de combler les lacunes dans l'écosystème québécois de la recherche en santé afin de renforcer la capacité de recherche d'avant-garde du Québec. Les réseaux proposés ont bénéficié de commentaires d'un comité d'évaluation à la suite de leur prédemande. Le lancement des réseaux actualisés est prévu pour 2024-2025;
- Mise en place du forum Oncopole regroupant les leaders de centres et de regroupements de recherche en oncologie. Cette action a donné lieu à l'élaboration et au lancement du programme Accès-ONCO visant l'accélération de la prise en charge des personnes atteintes de cancers ainsi que le développement ou l'accès aux traitements, aux soins et aux services, dont les projets seront financés en 2023-2024. L'Oncopole a aussi conclu avec l'entreprise GSK un financement d'un million de dollars. Enfin, le Réseau de recherche sur le cancer a bénéficié d'un appui financier renouvelé;
- Adoption par les centres de recherche, excepté ceux en renouvellement pendant l'année, d'un plan d'action sur l'équité, la diversité et l'inclusion révisé à deux reprises par un comité consultatif;
- En collaboration avec les deux autres Fonds, lancement du projet de recherche-crédation *Faux-plis* en art et science.

**RETOMBÉES DES CHERCHEUSES ET DES CHERCHEURS SOUTENUS
DANS DES PROGRAMMES DE RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE**

(84 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2022-2023; programmes chercheurs-boursiers et chercheuses-boursières et Audace)



*Au sein des chercheurs-boursiers et chercheuses-boursières, cette proportion s'élève à 92 %.



Indicateur 6 : Nombre de publications du Québec en Santé parmi le 10 % des plus citées dans le monde

Mesure de départ : 1 552 en 2020

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	1 600	1 650	1 700
Résultats	1 693 (en 2021*)		

*Donnée pour l'année la plus récente disponible

Objectif 2.2 : Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche

Afin d'assurer une recherche de premier plan, le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend contribuer à l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche. L'augmentation progressive de la part des octrois associée à une exigence de libre accès immédiat aux articles scientifiques sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

Indicateur 7 : Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques

Mesure de départ : sans objet

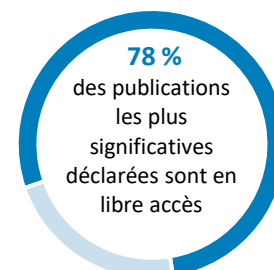
	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	-	30 %	55 %
Résultats	-		

La politique en matière de diffusion en libre accès des FRQ a été mise à jour et son déploiement est progressif. De nouvelles exigences, comme le libre accès immédiat des articles scientifiques plutôt qu'après 12 mois, ou encore, la diffusion sous licence ouverte, ont été ajoutées aux règles de certains programmes en 2022-2023, pour un financement en 2023-2024. La politique ne prenant effet qu'à partir des octrois de l'année financière 2023-2024, il n'y a pas de cible associée à l'indicateur pour 2022-2023. Cela dit, la communauté de la recherche a été accompagnée dans le changement de culture associé au libre accès immédiat aux articles scientifiques. Un webinaire, une capsule explicative et une foire aux questions sont notamment disponibles sur le site Web des FRQ.

Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a également mené les actions suivantes, qui contribuent à la structuration de l'écosystème québécois des données :

- Dépôt d'un mémoire portant sur l'accès aux données de recherche dans le cadre du projet de loi sur les renseignements de santé et services sociaux, et représentations en commission parlementaire;
- Maintien de la communauté de pratique de la Table nationale des directeurs et directrices de la recherche (TNRD);
- Offre d'une formation sur l'acceptabilité sociale à trois reprises;
- Animation d'une table ronde dans le cadre du congrès de l'Acfas 2022.

Publications en libre accès
(déclarations de 92 titulaires de subvention ayant rempli leur rapport final en 2022-2023)




Objectif 2.3 : Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société

Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société, et ce, en particulier auprès du grand public, des milieux utilisateurs et des décideurs publics. Le nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique auprès de ces publics cibles sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

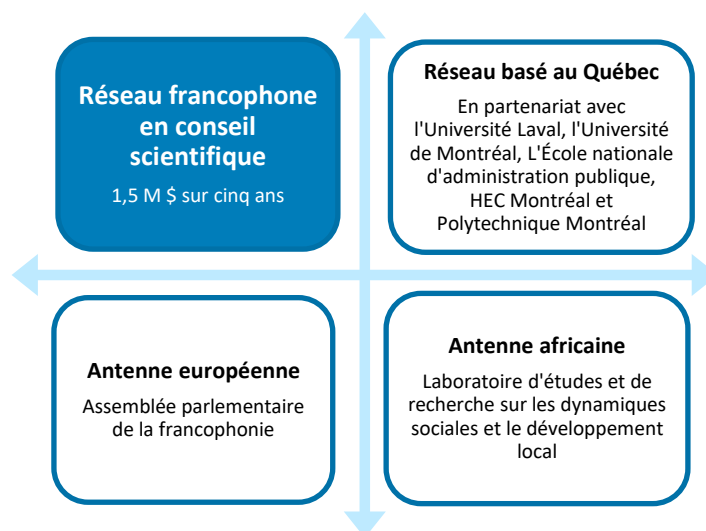
Indicateur 8 : Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique

Mesure de départ : 84 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	95	120	140
Résultats	98 		

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le lancement du programme Regards-ODD, qui soutient des projets de communication scientifique sous forme numérique, la relance du programme de résidences scientifiques dans les délégations du Québec à l'étranger, ainsi que le lancement du Réseau francophone international en conseil scientifique gouvernemental, ont contribué à l'atteinte de la cible. Notons que toutes ces initiatives s'inscrivent dans les mesures de la SQRI². De plus, le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a organisé des activités de communication scientifique dans le cadre desquelles 44 chercheuses et chercheurs ont été invités à présenter leur expertise de recherche.



Les règles d'admissibilité du programme Dialogue ont été assouplies afin de permettre à la relève étudiante à temps partiel et aux chercheuses et chercheurs de collège de déposer une demande.

Le FRQS a également mené les actions suivantes, en collaboration avec les deux autres Fonds, contribuant ainsi à la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société :

- Lancement d'un appel à projets dans le cadre du Programme de recherche sur la désinformation au Québec, mis sur pied grâce aux nouveaux crédits de la SQRI², pour un financement en 2023-2024;
- Lancement du Forum sciences et politiques, une communauté d'environ 700 personnes, dont 40 % issues de l'administration publique, qui agissent à l'interface entre la science et les politiques publiques québécoises. Plusieurs activités ont été organisées par le Forum en 2022-2023, dont des webinaires qui ont rassemblé jusqu'à 724 fonctionnaires;
- Lancement de la 2^e édition de la campagne *Propulsons ensemble la recherche*. Cette année, une trousse a été spécifiquement conçue pour les regroupements de recherche des FRQ afin de les impliquer davantage dans la campagne;



2 089 téléchargements de trousse de valorisation et 237 trousse personnalisées de la campagne *Propulsons ensemble la recherche*



Près de 103 000 personnes abonnées aux comptes médias sociaux des FRQ

- Organisation d'une session d'accompagnement en vulgarisation scientifique pour des titulaires de bourse ou des membres des regroupements de recherche, ainsi que d'un webinaire sur l'utilisation des médias sociaux dans le cadre des activités de communication et de promotion de la recherche des regroupements de recherche;
- Soutien ou remise de prix pour un total de 65 récipiendaires, en plus des prix annuels d'excellence remis à des étudiantes et à des étudiants des centres de recherche;
- Planification du forum *La science en français au Québec et dans le monde – Entre richesse et rayonnement*, tenu au printemps 2023.

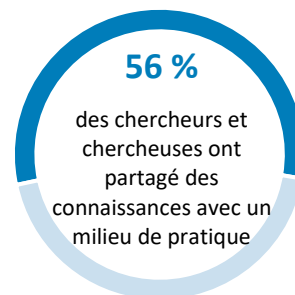
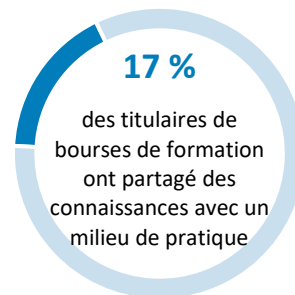
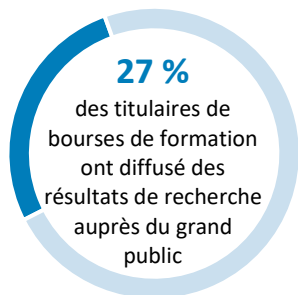
Le FRQS a aussi augmenté la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société à travers les actions suivantes :

- Mise en place d'une communauté de pratique numérique réunissant les directions de centres et instituts de recherche pour une communication et une production de récits d'impacts facilitées;
- Courte [présentation vidéo accessible en ligne](#) des projets en oncologie pédiatrique financés en collaboration avec le consortium de recherche biopharmaceutique CQDM, la Société canadienne du cancer et la fondation Cole.

DIFFUSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE FINANCÉE

Bourses : 156 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2022-2023
**titulaires qui ont interprété leurs résultats*

Subventions : 82 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2022-2023



Enjeu stratégique 3 : La recherche, un incontournable pour répondre aux défis de société


Orientation 3 : Positionner la recherche comme un incontournable pour répondre aux enjeux de partenaires et aux grands défis de société

Objectif 3.1 : Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société

Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société en augmentant le nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus en lien avec un grand défi de société – développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique; changements démographiques et vieillissement; entrepreneuriat et créativité; désinformation –, grâce aux crédits de la SQRI² et avec des ministères et organismes de l'État qui se sont engagés à relever ces défis.

Indicateur 9 : Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société

Mesure de départ : 26 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	30	35	40
Résultats	60 		

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a soutenu 60 projets ou programmations de recherche portant sur un grand défi de société, qui s'inscrivent dans les mesures de la SQRI² ou les complètent, notamment :



Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique

- Six projets dans le cadre d'un programme de collaboration de recherche en partenariat avec le Centre national pour la recherche scientifique et technique du Maroc sur deux thématiques, à savoir les sciences de la santé et l'adaptation aux changements climatiques, et la gestion de l'eau;



Changements démographiques et vieillissement de la population

- huit projets dans le cadre de la Plateforme de financement de la recherche intersectorielle sur le vieillissement – volet Living lab en région;



Entrepreneuriat et créativité

- quatre projets dans le cadre d'un programme de soutien à l'entrepreneuriat scientifique qui encourage la collaboration entre des scientifiques universitaires et des scientifiques au sein d'entreprises sur les thématiques de la décarbonation et du vieillissement;



Science et société

- un projet de collaboration entre les milieux artistiques et scientifiques auprès d'un jeune public sur la santé mentale – le projet NEVADA.

Le FRQS a également contribué à la recherche sur des enjeux de partenaires comme la santé mentale, la transformation des services et la santé publique.

De plus, le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a consolidé certains regroupements de recherche portant sur les grands défis de société avec une subvention bonifiée, à savoir le Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (pour encourager l'intersectorialité et la mobilisation sociale), l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique, et enfin, le Réseau inondations intersectoriel du Québec.

Et si la recherche scientifique en santé mentale servait de point de départ pour une œuvre théâtrale ? - Gros plan sur le projet NEVADA


Dans le cadre du 90^e Congrès de l'Acfas, le dîner-théâtre NEVADA et le metteur en scène Romain Pollender ont présenté une œuvre théâtrale sur la santé mentale mettant en scène des neuroscientifiques et des artistes.

Objectif 3.2 : Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche

Le FRQS entend accroître l'implication de personnes de milieux autres que ceux de l'enseignement supérieur dans la démarche de recherche : citoyennes et citoyens, milieux utilisateurs publics et privés, milieux communautaires, municipalités, communautés autochtones, patientes et patients partenaires. Une recherche plus participative s'inscrit dans le mouvement vers une science ouverte, et permet d'accélérer l'innovation et de favoriser la création de ponts entre les chercheuses et chercheurs, les institutions, les disciplines, d'une part, et l'ensemble de la société, d'autre part, selon les plus hauts standards d'éthique et de conduite responsable en recherche.

Indicateur 10 : Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société

Mesure de départ : 23 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	30	40	45
Résultats	108 		

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a soutenu 75 projets de recherche sur les grands défis de société impliquant différents acteurs de la société. L'augmentation des octrois associés au lancement de la 3^e édition du concours du programme Engagement et de la phase Action de ce même programme contribue à l'atteinte de la cible, de même que le financement du projet NEVADA et le lancement d'un programme en collaboration avec Esplanade Québec visant à inciter des entreprises en innovation sociale et en environnement à collaborer avec la communauté de la recherche.

La Chaire de recherche ciblée en santé durable, portée par un chercheur, une chercheuse et deux citoyennes ou citoyens qui s'adjoindront à titre de cotitulaires, a été lancée en janvier 2023 au cours d'un événement organisé au Musée de la civilisation de Québec. Un octroi supplémentaire du programme de living lab sur les troubles neurocognitifs majeurs (TNCM) impliquant une personne atteinte d'un TNCM et l'octroi d'un financement à des projets en oncologie pédiatrique impliquant des entreprises pharmaceutiques québécoises ont également conduit à l'atteinte de la cible.

Lancés en 2021-2022, les travaux du Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche, qui visent à développer une programmation de bourses et de subventions adaptée aux réalités autochtones, se poursuivent.

Le programme Engagement en bref – concours 2022-2023
68 questions citoyennes posées
21 demandes financées, dont quatre dans des domaines de recherche relevant du FRQS : <ul style="list-style-type: none"> • Allergies alimentaires chez les nourrissons • Bienfaits du chant choral amateur • Parcours de vie des personnes obèses • Santé mentale chez les jeunes diabétiques de type 1

174 personnes hors milieu académique dans les programmes en coconstruction, provenant de :


- citoyennes et citoyens
- patientes et patients
- communautés autochtones
- organismes sans but lucratif
- entreprises
- start-ups
- organisations gouvernementales
- municipalités

Objectif 3.3 : Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies

Le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend promouvoir la contribution de la recherche à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies. L'augmentation du nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant à ces objectifs traduit cet engagement. Plus particulièrement, le FRQS met en œuvre sa vision d'une recherche contribuant à la santé durable, dont les principes sont en adéquation avec plusieurs des objectifs de développement durable des Nations unies.

Indicateur 11 : Nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies

Mesure de départ : 66 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	75	105	135
Résultats	105 		

Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Les FRQ ont soutenu 10 bourses et 95 subventions contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies, ce qui a conduit à l'atteinte de la cible.

Le lancement du programme Regards-ODD – qui s'inscrit dans les mesures de la SQRI² –, de bourses doctorales en action climatique, et de bourses étudiantes pour lab MR63 a également contribué à l'atteinte de la cible. De plus, le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a lancé un programme de bourses postdoctorales ciblé sur l'île d'Anticosti, visant à protéger l'île comme patrimoine de l'UNESCO, pour financement en 2023-2024. Des programmes dont la thématique peut être associée à certains ODD ont été lancés et financés au FRQS en 2022-2023 : le programme de recherche sur l'usage du cannabis à des fins non médicales en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Observatoire sur le bien-être et la santé mentale étudiante en enseignement supérieur, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur.

De plus, le FRQS, en collaboration avec les deux autres Fonds, a invité la relève étudiante et la relève postdoctorale à mener une réflexion sur leur contribution à l'atteinte des ODD dans le cadre des programmes de bourses d'excellence. Au FRQS, les deux volets de la programmation en santé mentale du partenariat Innovation-Québec – Janssen (PIQJ) ont été lancés. Le cadre financier de 4,5 M\$ a été rendu possible grâce aux contributions du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), du FRQS et de l'entreprise Janssen. La santé durable a été inscrite comme principe-clé et exigence dans cette programmation qui vise la création d'une alliance pour soutenir l'avancement des connaissances et la transformation des pratiques, de même que le soutien de projets de recherche.

La santé durable a également été inscrite comme principe-clé dans le programme bilatéral Québec-France en partenariat avec Health Data Hub et comme critère d'évaluation des candidatures dans les chaires doubles en IA et santé numérique, tous financés cette année. Le FRQS a sensibilisé la communauté de recherche à la santé durable en enregistrant et en diffusant un webinaire, notamment auprès des centres, en incluant la santé durable comme élément du bilan annuel des centres et en offrant un soutien financier à la tenue du Sommet de la santé durable.

Le programme Regards-ODD en bref – concours 2022-2023

Programme qui invite la communauté étudiante à proposer des projets de communication scientifique sous forme numérique (vidéo, balado, blogue, etc.) dans le but d'échanger et de communiquer avec les 18-30 ans sur certains ODD ciblés, en lien avec le phénomène de désinformation.

11 demandes financées, dont une équipe interuniversitaire et une équipe interordre

6 ODD différents visés par l'appel de proposition, dont voici l'importance relative dans les demandes* :



* Plusieurs ODD pouvaient être associés à une même demande.

TABLEAUX



2.3 TABLEAUX

TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS DU FRQS EN 2022-2023*

	Nombre d'octrois	Part du FRQS	Part des autres Fonds	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche
FORMATION						
Programmes généraux						
Bourses de maîtrise en recherche	104	1 695 112 \$			1 695 112 \$	
Bourses de maîtrise en recherche pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	29	778 745 \$			778 745 \$	
Bourses de maîtrise en recherche pour les étudiants en médecine (M.D.-M.Sc.)	8	116 668 \$			116 668 \$	
Bourses de doctorat en recherche	572	10 660 084 \$		14 500 \$	10 674 584 \$	
Bourses de doctorat en recherche pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	65	1 956 902 \$			1 956 902 \$	
Bourses de doctorat en recherche pour les étudiants en médecine (M.D.-Ph.D.)	2	31 500 \$			31 500 \$	
Bourses postdoctorales (citoyens canadiens et résidents permanents)	58	2 306 374 \$			2 306 374 \$	
Bourses postdoctorales (citoyens d'autres pays)	90	3 801 979 \$			3 801 979 \$	
Formation de recherche pour les médecins résidents - Formation de spécialité en recherche	5	152 299 \$			152 299 \$	
Formation de recherche pour les médecins résidents - Pré-chercheur-boursier	1	70 000 \$			70 000 \$	
Formation en recherche post-diplôme professionnel (fellowship)	4	160 000 \$			160 000 \$	
Bourses de formation - Ukraine	5	109 500 \$			109 500 \$	
	Sous-total	943	21 839 163 \$		14 500 \$	21 853 663 \$
Milieus de pratique						
Bourse d'apprentissage en matière d'impact sur le système de santé FRQS-IRSC	5	110 208 \$			110 208 \$	
Bourses Tremplin - Stage en milieu de pratique	17	72 900 \$			72 900 \$	
	Sous-total	22	183 108 \$			183 108 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	4	125 000 \$	250 000 \$		375 000 \$	
	Sous-total	4	125 000 \$	250 000 \$	375 000 \$	
	Total Formation	969	22 147 271 \$	250 000 \$	14 500 \$	22 411 771 \$
CARRIÈRES EN RECHERCHE ET PROMOTION						
Bourses de carrière et subventions salariales						
Chercheurs-boursiers	300	19 995 694 \$		138 675 \$	20 134 369 \$	
Chercheurs-boursiers cliniciens	176	6 126 017 \$		209 950 \$	6 335 967 \$	
Chercheurs-boursiers de mérite	13	390 000 \$			390 000 \$	
Jeunes leaders d'un système de santé apprenant - Unité de soutien SSA Québec - Bourse de carrière de niveau junior 1 FRQS	5	344 750 \$			344 750 \$	
Jeunes leaders d'un système de santé apprenant - Unité de soutien SSA Québec - Établissement de jeunes chercheurs	5	100 000 \$			100 000 \$	
Appui à la recherche en évaluation des technologies et des pratiques de pointe dans les CHU	7	122 500 \$		210 000 \$	332 500 \$	
Bourses de carrière FRQ - IRSST en santé et en sécurité du travail	3	39 173 \$	62 908 \$	102 080 \$	204 161 \$	
Bourses de carrière Junior 1 en intelligence artificielle et santé numérique	21	731 387 \$		398 758 \$	1 130 145 \$	
Soutien financier aux chercheuses et chercheurs ukrainiens et russes	1	65 000 \$			65 000 \$	
	Sous-total	531	27 914 521 \$	62 908 \$	1 059 463 \$	29 036 892 \$
Carrières collégiales						
Dégagement d'enseignement pour la recherche au collégial	1	25 480 \$			25 480 \$	
	Sous-total	1	25 480 \$			25 480 \$
Chaires et subventions de recherche						
Chaire de recherche en intelligence artificielle en santé et santé numérique	3			94 000 \$	94 000 \$	
Chaire de recherche en santé durable	1	45 000 \$	455 000 \$		500 000 \$	129 870 \$
Chaire de recherche autochtone en soins infirmiers - IRSC	1			51 700 \$	51 700 \$	
Chercheurs-boursiers de mérite - subvention	16	1 045 000 \$			1 045 000 \$	263 250 \$
Établissement de jeunes chercheurs	133	2 660 000 \$			2 660 000 \$	
Établissement de jeunes chercheurs cliniciens	85	1 245 000 \$		30 000 \$	1 275 000 \$	
Subvention d'aide à la recherche en intelligence artificielle en santé et santé numérique	4			712 907 \$	712 907 \$	193 093 \$
Subvention d'établissement en intelligence artificielle en santé et santé numérique	20	220 000 \$		180 000 \$	400 000 \$	
Subventions de démarrage	8	87 500 \$	25 000 \$	37 500 \$	150 000 \$	
	Sous-total	271	5 302 500 \$	480 000 \$	1 106 107 \$	6 888 607 \$

	Nombre d'octrois	Part du FRQS	Part des autres Fonds	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche
Grands défis de société						
Grands défis de société - Science et Société		33	197 494 \$	394 986 \$		592 480 \$
	Sous-total	33	197 494 \$	394 986 \$		592 480 \$
Promotion						
Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche		3	2 500 \$		2 500 \$	5 000 \$
Prix pour l'organisation de congrès internationaux		4	1 943 \$	3 889 \$	29 168 \$	35 000 \$
Prix Publication en français Alice-Girard		4	8 000 \$			8 000 \$
Projets spéciaux – Diffusion scientifique et valorisation		35	285 448 \$	248 957 \$	75 000 \$	609 405 \$
Relève étoile Jacques-Genest		12	15 000 \$			15 000 \$
	Sous-total	58	312 891 \$	252 846 \$	106 668 \$	672 405 \$
	Total Carrières en recherche et promotion	894	33 752 886 \$	1 190 740 \$	2 272 238 \$	37 215 864 \$
REGROUPEMENTS DE RECHERCHE						
Programmes généraux						
Centres de recherche		24	39 482 000 \$	493 000 \$	6 560 793 \$	46 535 793 \$
Réseaux thématiques de recherche		19	11 240 934 \$	606 666 \$	750 000 \$	12 597 600 \$
Observatoire en santé mentale		1			541 089 \$	541 089 \$
Regroupement Intelligence artificielle et santé		1	340 000 \$			340 000 \$
	Sous-total	45	51 062 934 \$	1 099 666 \$	7 851 882 \$	60 014 482 \$
	Sous-total	6	883 326 \$	766 651 \$	292 760 \$	1 942 737 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société - Changements démographiques		6	883 326 \$	766 651 \$	292 760 \$	1 942 737 \$
	Sous-total	6	883 326 \$	766 651 \$	292 760 \$	1 942 737 \$
Projets stratégiques						
Initiatives réseaux dans le cadre de la pandémie COVID-19		1	300 000 \$			300 000 \$
	Sous-total	1	300 000 \$			300 000 \$
	Total Regroupements de recherche	52	52 246 260 \$	1 866 317 \$	8 144 642 \$	62 257 219 \$
PROJETS DE RECHERCHE (EN REGROUPEMENT DE CHERCHEUSES ET CHERCHEURS)						
Programmes généraux						
Living labs sur les troubles neurocognitifs majeurs (TNM)		5			1 218 506 \$	1 218 506 \$
Oncopole		10	145 754 \$	291 500 \$	693 186 \$	1 130 440 \$
Projets de recherche en équipe en milieu collégial		6	329 903 \$			329 903 \$
Recherche sur l'usage du cannabis à des fins non-médicales		7			1 241 509 \$	1 241 509 \$
Recherches en partenariat – Thématiques ciblées par les partenaires		8	66 666 \$		308 334 \$	375 000 \$
	Sous-total	36	542 323 \$	291 500 \$	3 461 535 \$	4 295 358 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité		5	85 334 \$	150 666 \$		236 000 \$
Grands défis de société - Changements démographiques		9	437 102 \$	874 205 \$	471 897 \$	1 783 204 \$
	Sous-total	14	522 436 \$	1 024 871 \$	471 897 \$	2 019 204 \$
Collaborations hors Québec						
Initiatives internationales - courtes missions		1	91 667 \$	183 333 \$		275 000 \$
Initiatives internationales - projets		29	2 232 347 \$	399 996 \$		2 632 343 \$
	Sous-total	30	2 324 014 \$	583 329 \$		2 907 343 \$
Projets stratégiques						
Initiatives dans le cadre de la pandémie COVID-19		7	939 736 \$	868 797 \$		1 808 533 \$
Projets stratégiques		18	909 833 \$	285 000 \$	262 500 \$	1 457 333 \$
	Sous-total	25	1 849 569 \$	1 153 797 \$	262 500 \$	3 265 866 \$
	Total Projets de recherche (en regroupement de chercheuses et chercheurs)	105	5 238 342 \$	3 053 497 \$	4 195 932 \$	12 487 771 \$
GRAND TOTAL DES OCTROIS 2022-2023		2020	113 384 759 \$	6 360 554 \$	14 627 312 \$	134 372 625 \$

*En complément aux montants des octrois de ce tableau, le FRQS a investi 7 255 094 \$, dont 379 525 \$ en FIR, dans les programmes conjoints gérés par les autres Fonds. De plus, le Fonds a reçu 660 069 \$ en remboursements de versements en trop des années financières précédentes durant 2022-2023.

TABLEAU 2 : BOURSES ET SUBVENTIONS 2022-2023 LIÉES AUX CRÉDITS DE LA SQRI

Mesure SQRI	Programme	Nombre de dossiers	Montant
Relève	Bourses de maîtrise en recherche	81	259 991 \$
	Bourses de maîtrise en recherche pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	28	145 627 \$
	Bourses de maîtrise en recherche pour les étudiants en médecine (M.D.-M.Sc.)	3	8 041 \$
	Bourses de doctorat en recherche	546	2 018 828 \$
	Bourses de doctorat en recherche pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	62	374 243 \$
	Bourses de doctorat en recherche pour les étudiants en médecine (M.D.-Ph.D.)	1	2 068 \$
	Bourses postdoctorales (citoyens canadiens et résidents permanents)	57	453 477 \$
	Bourses postdoctorales (citoyens d'autres pays)	89	742 839 \$
	Formation de recherche pour les médecins résidents - Formation de spécialité en recherche	4	28 023 \$
	Formation de recherche pour les médecins résidents - Pré-chercheur-boursier	1	13 786 \$
	Formation en recherche post-diplôme professionnel (fellowship)	4	31 511 \$
	Bourses de formation - Ukraine	5	21 566 \$
	<i>Sous-total Relève</i>		881
Regroupements et centres	Centres de recherche	24	6 905 181 \$
	Soutien aux infrastructures de recherche - IUCAU	10	87 450 \$
	Regroupements stratégiques	1	7 369 \$
<i>Sous-total Regroupement et centres</i>		35	7 000 000 \$
Grands défis de société	Grands défis de société - Changements démographiques	9	1 199 203 \$
	Grands défis de société - Développement durable	15	1 464 001 \$
	Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	34	1 167 583 \$
	Grands défis de société - Science et Société	76	671 426 \$
<i>Sous-total Grands défis de société</i>		134	4 502 213 \$
Projets de recherche	Programme de collaboration de recherche CNRST-FRQ (Québec-Maroc)	6	118 074 \$
<i>Sous-total Projets de recherche</i>		6	118 074 \$
Total général		1 056	15 720 287 \$

*Excluant la part des partenaires

TABLEAU 3 : OCTROIS LIÉS AUX GRANDS DÉFIS 2022-2023

Grand défi de société	Programme ou initiative	Nombre d'octrois	Part du FRQNT	Part du FRQS	Part du FRQSC	Part des partenaires	Montant total	FIR
Changements démographiques et vieillissement de la population	Agence antidopage	1	66 667 \$	66 666 \$	66 667 \$		200 000 \$	
	Apogée - Cerveau en santé	1		500 000 \$			500 000 \$	
	Apogée - Technologies médicales	1	500 000 \$				500 000 \$	
	Cohorte Breitner-Poirier-Alzheimer	1	66 667 \$	66 666 \$	66 667 \$		200 000 \$	
	Plateforme vieillissement - Cohorte	3	199 992 \$	199 993 \$	199 992 \$	292 760 \$	892 737 \$	
	Plateforme vieillissement - Living Lab	8	462 148 \$	462 148 \$	462 147 \$	471 897 \$	1 858 340 \$	407 251 \$
	Plateforme vieillissement - Soutien à l'entrepreneuriat scientifique	1	41 621 \$	41 621 \$	41 622 \$		124 864 \$	17 006 \$
	Vers une société plus inclusive	1	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		150 000 \$	
	<i>Sous-total</i>	17	1 387 095 \$	1 387 094 \$	887 095 \$	764 657 \$	4 425 941 \$	424 257 \$
Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique	Apogée - IA et apprentissage profond	1			500 000 \$		500 000 \$	
	Apogée - Institut Quantique	1	166 667 \$	166 667 \$	166 666 \$		500 000 \$	
	Apogée - Sentinelle Nord	1	166 666 \$	166 667 \$	166 667 \$		500 000 \$	
	Bourses Action climatique	5	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$		60 000 \$	
	Futur Earth International	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$	
	GEO BON - Réseau d'observation de la biodiversité sur la planète	1	16 667 \$	16 666 \$	16 667 \$		50 000 \$	
	IFQM - Coopération scientifique en appui au secteur maritime	1	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		150 000 \$	
	Laboratoire d'impact MR-63	1	10 667 \$	10 667 \$	10 666 \$		32 000 \$	
	Lexique sur le numérique et l'IA	1	33 333 \$	33 334 \$	33 333 \$		100 000 \$	
	Mila et Helmholtz international Lab	1	33 333 \$	33 334 \$	33 333 \$		100 000 \$	
	OBVIA	1	566 667 \$	566 666 \$	566 667 \$		1 700 000 \$	
RIISQ	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$		
	<i>Sous-total</i>	16	1 464 000 \$	1 464 001 \$	1 963 999 \$		4 892 000 \$	
Entrepreneuriat et créativité	Adopte Inc.	6	40 000 \$	36 000 \$	40 000 \$		116 000 \$	
	Audace	16	532 667 \$	532 667 \$	532 667 \$		1 598 001 \$	431 460 \$
	Audace Québec-Luxembourg	4	132 246 \$	132 247 \$	132 247 \$		396 740 \$	107 120 \$
	Chercheur d'un jour	1	26 667 \$	26 667 \$	26 666 \$		80 000 \$	
	Étude sur l'entrepreneuriat scientifique	1	41 666 \$	41 667 \$	41 667 \$		125 000 \$	
	Innovateur ou innovatrice en résidence	1	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$		75 000 \$	
	Innovateur ou innovatrice en résidence - Fellow	3	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$		300 000 \$	
	OSEntreprendre - prix	4	13 334 \$	13 333 \$	13 333 \$		40 000 \$	
	Programme de formation en entrepreneuriat scientifique - V1 Studio	1	66 666 \$	66 667 \$	66 667 \$		200 000 \$	
	Programme de formation en investissement dans l'innovation scientifique	1	26 667 \$	26 667 \$	26 666 \$		80 000 \$	
	Programme de validation de l'idée entrepreneuriale - L2M	1	143 333 \$	143 334 \$	143 333 \$		430 000 \$	
	Programme Jeunes pousses à impacts social et environnemental	1	123 333 \$	123 334 \$	123 333 \$		370 000 \$	
	Soutien à l'entrepreneuriat scientifique	4	75 333 \$	75 334 \$	75 333 \$		226 000 \$	61 020 \$
Soutien aux programmes de l'ICRA	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$		
	<i>Sous-total</i>	45	1 546 912 \$	1 542 917 \$	1 546 912 \$		4 636 741 \$	599 600 \$
Science et société	Chaire de recherche sur la démocratie	1	16 251 \$	16 251 \$	16 252 \$		48 754 \$	
	Collaboration arts et sciences sur la santé mentale - projet Nevada	1	8 334 \$	8 333 \$	8 333 \$		25 000 \$	
	Dialogue - Chercheurs et chercheuses	15	141 901 \$	141 899 \$	141 898 \$		425 698 \$	
	Dialogue - Relève étudiante	7	11 666 \$	11 667 \$	11 667 \$		35 000 \$	
	Engagement - phases Démarrage et Action	30	199 960 \$	194 959 \$	194 959 \$		589 878 \$	157 921 \$
	INGSA Unit in University	4	56 665 \$	56 666 \$	56 669 \$		170 000 \$	
	Regards ODD	11	43 927 \$	43 928 \$	43 927 \$		131 782 \$	
	Réseau francophone international en conseil scientifique	1	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$		300 000 \$	
	Scientifiques en résidence - Délégation du Québec	6	105 460 \$	105 460 \$	105 461 \$		316 381 \$	
		<i>Sous-total</i>	76	684 164 \$	679 163 \$	679 166 \$		2 042 493 \$
Total		154	5 082 171 \$	5 073 175 \$	5 077 172 \$	764 657 \$	15 997 175 \$	1 181 778 \$

TABLEAU 4 : PROGRAMMES SUR DES THÉMATIQUES LIÉES AUX BESOINS DES PARTENAIRES

Programmes	Partenaire	Montant des octrois		
		Part du FRQS	Part des partenaires	Nombre d'octrois
Oncopole - Immuno	Astra, BMS, MERCK, Roche	37 500 \$	112 500 \$	1
Oncopole - LeadAction-Onco	MERCK		293 333 \$	2
Oncopole - Priorité patient	MERCK		399 853 \$	4
Protocole FRQS-ARQ	Fondation de l'Association des radiologues du Québec		50 000 \$	2
Recherche, échange et impact pour le système de santé	IRSC		125 000 \$	3
Recherches en radiologie	Fondation de l'Association des radiologues du Québec			2
Services intégrés aux jeunes (RSIJ) - MSSS / Fondation Graham Boeckh / FRQS	Fondation Boeckh, MSSS	66 666 \$	133 334 \$	3
Total		104 166 \$	1 114 020 \$	17

TABLEAU 5 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE BOURSES DE 2018-2019 À 2022-2023

Bourses de formation

	Demands admissibles (a)	Demands recommandées	Bourses offertes	Demands acceptées (incluant les reports) (b)	Taux de succès (b/a)
Maîtrise					
2018-2019	334	219	136	123	37 %
2019-2020	350	244	132	117	33 %
2020-2021	363	255	120	105	29 %
2021-2022	385	300	118	105	27 %
2022-2023	355	279	125	110	31 %
Doctorat					
2018-2019	646	419	212	199	31 %
2019-2020	741	493	227	210	28 %
2020-2021	786	578	225	209	27 %
2021-2022	755	572	226	209	28 %
2022-2023	852	769	275	251	29 %
Postdoctorat					
2018-2019	238	182	103	86	36 %
2019-2020	248	191	104	85	34 %
2020-2021	255	202	88	73	29 %
2021-2022	253	201	98	85	34 %
2022-2023	189	173	71	60	32 %

Bourses de carrière

	Demands admissibles (a)	Demands recommandées	Bourses offertes	Demands acceptées (incluant les reports) (b)	Taux de succès (b/a)
Chercheurs-boursiers					
2018-2019	170	156	103	102	60 %
2019-2020	179	162	97	95	53 %
2020-2021	157	154	85	85	54 %
2021-2022	175	171	85	84	48 %
2022-2023	185	180	81	79	43 %
Chercheurs-boursiers cliniciens					
2018-2019	85	75	46	46	54 %
2019-2020	86	79	45	45	52 %
2020-2021	76	72	40	40	53 %
2021-2022	77	75	52	52	68 %
2022-2023	78	73	53	53	68 %

TABLEAU 6 : TAUX D'OFFRE SELON LE GENRE ET PART DES FEMMES AUX CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS

Sur 5 ans (de 2019 à 2023)											
PROGRAMME	FEMMES			HOMMES			Total (F+H)			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles	Octrois offerts
Maîtrise	1 227	424	35 %	560	207	37 %	1 787	631	35 %	69 %	67 %
Doctorat	2 441	749	31 %	1 339	416	31 %	3 780	1 165	31 %	65 %	64 %
Postdoctorat	678	267	39 %	505	197	39 %	1 183	464	39 %	57 %	58 %
Établissement de carrière et autres subventions	605	335	55 %	789	399	51 %	1 394	734	53 %	43 %	46 %
Total	4 951	1 775	36 %	3 193	1 219	38 %	8 144	2 994	37 %	61 %	59 %

Année 2022-2023											
PROGRAMME	FEMMES			HOMMES			Total (F+H)			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre(c/a)	Demandes admissibles	Octrois offerts
Maîtrise	226	78	35 %	129	47	36 %	355	125	35 %	64 %	62 %
Doctorat	564	189	34 %	288	86	30 %	852	275	32 %	66 %	69 %
Postdoctorat	106	50	47 %	83	21	25 %	189	71	38 %	56 %	70 %
Établissement de carrière et autres subventions	123	69	56 %	163	73	45 %	286	142	50 %	43 %	49 %
Total	1 019	386	38 %	663	227	34 %	1 682	613	36 %	61 %	63 %

Donnée de genre issue du champ de salutation dans FRQnet. En raison de leur faible nombre, les personnes ayant sélectionné « Ne pas répondre » en 2022-2023 sont réparties aléatoirement entre les deux autres catégories.

TABLEAU 7 : PORTRAIT DES PARTENAIRES FINANCIERS DES PROGRAMMES DE BOURSES ET SUBVENTIONS EN 2022-2023

Partenaires par axe de programmes¹

Formation

Fondation de la recherche pédiatrique
 IRSC
 Réseau canadien pour l'hépatite C
 Société canadienne de la sclérose en plaques
 Société Parkinson du Québec
 SRAP - Unité soutien Québec SSA

Carrières et promotion en recherche

Bureau de coopération interuniversitaire – BCI (anciennement la CREPUQ)
 Centre des congrès
 Fondation de l'Association des radiologistes du Québec
 Fondation des maladies du cœur et de l'AVC Québec
 Fondation du cancer du sein du Québec
 Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail
 IRSC
 Ministère de la Santé et des Services sociaux
 Ministère de l'Économie et de l'Innovation
 Palais des congrès
 Société Parkinson du Québec
 Société québécoise de néphrologie
 Société québécoise d'hypertension artérielle
 SPPRUL
 SRAP - Unité soutien Québec SSA

Regroupements de recherche

Fondation du cancer du sein du Québec
 Ministère de la Santé et des Services sociaux
 Ministère de l'Économie et de l'Innovation
 Ministère de l'Enseignement supérieur

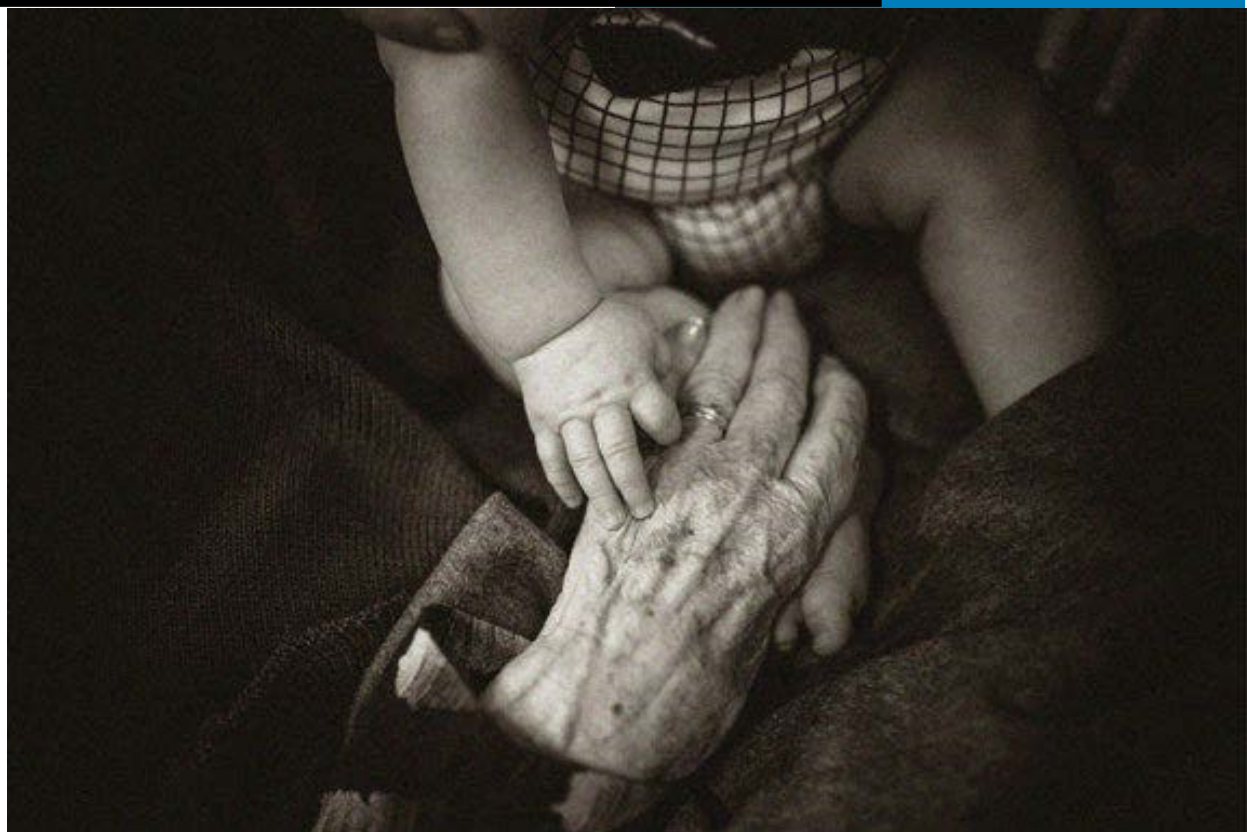
Projets de recherche (en regroupement de chercheuses et chercheurs)

Astra
 BMS
 Fondation Boeckh
 Fondation de l'Association des radiologistes du Québec
 IRSC
 MERCK
 Ministère de la Santé et des Services sociaux
 Roche

Nombre de partenaires financiers distincts : 24

¹ Partenaires pour lesquels des octrois ont été accordés et gérés par le FRQS en 2022-2023, incluant les partenaires financiers des initiatives de l'Oncopole. Excluent les partenaires dont le financement n'est pas géré par le Fonds.

LES RESSOURCES UTILISÉES



3. LES RESSOURCES UTILISÉES

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Secteurs d'activité	2021-2022	2022-2023
1. Direction scientifique	22	22
2. Services partagés	21,2	21,2
Total	43,2	43,2

Formation et perfectionnement du personnel

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

Champs d'activité	2022
Favoriser le perfectionnement des compétences	9 338 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	2 500 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	5 419 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	9 737 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	5 478 \$

Répartition des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2022
Proportion de la masse salariale (%)	1,1 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	
Personnel d'encadrement	1
Personnel professionnel	30
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	12
Total	43
Somme allouée par personne	410 \$

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2021-2022	2022-2023
Taux de départ volontaire (%)	4,6 %	8,5 %

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2021-2022	2022-2023
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	0,67	1,67

3.2 Utilisation des ressources financières

Dépenses par secteur d'activité

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteurs d'activité	Budget de dépenses 2022-2023 ¹ (000 \$) (a)	Dépenses prévues au 31 mars 2023 ² (000 \$) (b)	Écart (000 \$) (b-a)	Dépenses réelles 2021-2022 ³ (000 \$) (c)
Dépenses de bourses et subventions	70 943	92 548	21 605	87 848
Dépenses de fonctionnement	6 595	6 815	220	6 415
Sous-total⁴	77 538	99 363	21 825	94 263
Autres dépenses ⁵	35 118	51 327	16 208	39 626
Total	112 656	150 689	38 033	133 890

¹ Collecte des prévisions budgétaires pluriannuelles du gouvernement du Québec.

² Comptes publics 2022-2023 (Dépenses préliminaires).

³ Comptes publics 2021-2022.

⁴ Colonne (a) : Budget de dépenses 2022-2023 du gouvernement du Québec, Crédits et dépenses des portefeuilles.

⁵ Dépenses compensées par des revenus d'autres sources, notamment par des partenariats avec des organismes du secteur public et privé.

Explications des écarts (b-a)

Dépenses de bourses et de subventions : En vertu de la date de parution des décrets, les montants associés aux crédits SQRI² (+ 15,7 M\$) et à l'augmentation des crédits de base (+ 3,3 M\$) ne sont pas inclus à la colonne (a). De plus, des apports reportés associés aux Crédits additionnels de relance économique sont utilisés dans l'année 2022-2023 (+ 3,6 M\$).

Autres dépenses : Ajouts de dépenses liés à l'évolution des partenariats.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Les ressources informationnelles fournissent un appui indispensable à la réalisation de la mission du FRQS, mais aussi à l'atteinte de ses objectifs stratégiques et au respect de ses engagements relatifs aux délais présentés dans sa Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens. Les ressources informationnelles sont également au cœur de la transformation numérique.

Faits saillants

Allègement du fardeau administratif pour la communauté de la recherche. Les FRQ se sont engagés dans un processus d'allègement du fardeau administratif, de façon à devenir une organisation plus agile, plus résiliente et plus efficace dans un environnement en pleine transformation numérique. Un comité de bonnes pratiques s'est réuni sur une base hebdomadaire et a priorisé la préparation des grandes opérations du cycle annuel (clôture des concours, admissibilité, constitution des comités d'évaluation, préparation des offres d'octroi), afin de rendre l'expérience plus conviviale et de réduire les écarts de pratiques entre les Fonds.

Quelques réalisations sont à noter :

- La mise en fonction de nouvelles notifications automatiques (à l'interne et à l'externe);
- L'implantation d'une authentification multifacteurs (MFA) pour les systèmes de mission FRQnet et Registre des centres et instituts de recherche;
- La bonification du processus rendant disponibles les rapports PDF en lien avec les évaluations dans le progiciel (notes et commentaires des membres de comité).

Migration de l'infrastructure informatique et des systèmes d'information vers l'infonuagique. Les FRQ figurent parmi les chefs de file des organismes publics à déployer leurs serveurs applicatifs dans la zone d'accueil infonuagique prévue à cet effet en collaboration avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique.

Quelques réalisations sont à noter :

- L'implantation des outils de l'environnement M365 et soutien aux usagers (clientèle et personnel);
- L'abandon du système gouvernemental de téléphonie Smart Office CIC, qui est remplacé par les fonctions de téléphonie de Microsoft Teams. Ainsi, toutes les communications des trois Fonds sont réunies sur une seule application;
- La mise à jour du réseau sans fil pour les bureaux de Québec;
- Le nouveau système de gestion des demandes de service informatique pour l'interne;
- La rédaction en cours du Plan de transformation numérique 2023-2027 tel que prévu à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles.

AUTRES EXIGENCES



4. AUTRES EXIGENCES

4.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

La satisfaction de la clientèle est une préoccupation constante et les équipes des Fonds se sont mobilisées pour répondre rapidement aux requêtes, et ce, dans les délais prévus par la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens.

4.2 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Catégories	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	12 565	0	12 565	6,9
2. Personnel professionnel	43 007	0	43 007	23,5
3. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	27 642	0	27 642	15,1
Total 2022-2023	83 214	0	83 214	45,6

Note : le contrôle des effectifs est déclaré par organisme payeur alors que dans les plans d'effectifs, on divise par trois le total de l'effectif aux services partagés entre les trois Fonds de recherche du Québec, car ces ressources desservent les trois Fonds.

Contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	2	58 050 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	11	313 862 \$
Total des contrats de service	13	371 912 \$

Note : les Fonds de recherche du Québec partagent leurs services administratifs, ainsi certains contrats de service sont partagés entre eux. Les montants sont répartis entre les Fonds selon des clés de répartition.

4.3 Développement durable

Le FRQS a adopté un Plan d'action de développement durable 2016-2020 afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. En 2022-2023, le FRQS a prolongé et bonifié le Plan d'action de transition 2021-2022 pour renforcer la gouvernance du développement durable et promouvoir le rôle de la recherche et de la mobilisation des connaissances dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Certaines de ces actions s'ajoutent à celles prévues dans le plan d'action annuel tandis que d'autres y sont étroitement liées.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2022-2023

Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
Action 1. Développer un mécanisme interne d'identification du montant et de la part des acquisitions écoresponsables	Diffusion de la part et du montant des acquisitions écoresponsables	Part et montant diffusés	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des indicateurs écoresponsables dans les bons de commande des achats de 500 \$ et plus de biens tangibles Formation des personnes responsables des achats Montant calculé sur les biens tangibles acquis entre janvier et mars 2023 Résultat : 15 975 \$, soit 38 %	Atteinte
Action 2. Évaluer la durabilité des interventions des politiques et stratégies des FRQ	Mise en œuvre d'un protocole d'évaluation simplifié	Protocole d'évaluation mis en œuvre	Aucune nouvelle politique	Sans objet
Action 3. Favoriser l'appropriation par la communauté de la recherche du Plan d'action en responsabilité environnementale de la recherche	Nombre d'initiatives permettant l'appropriation du Plan d'action	1 initiative	3 initiatives <ul style="list-style-type: none"> Consultation du comité intersectoriel étudiant dans le cadre des J2R Formation des membres du personnel des FRQ et présentation de l'outil d'aide à la décision Analyse de l'implantation du plan d'action des FRQ sur la responsabilité environnementale et optimisation des processus 	Atteinte
Action 4. Élargir l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les programmes du Fonds	Part des programmes ayant une thématique liée à l'environnement	10 %	16 %	Atteinte
Action 5. Poursuivre la tenue d'événements écoresponsables	Part des événements remplissant les critères écoresponsables	100 % des événements	Mise en place de critères écoresponsables avec le retour du travail en mode hybride Résultat : 80 %	Non atteinte

Objectif gouvernemental 1.3 : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales (Activité incontournable 2)

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
Action 6. Impliquer les acteurs de la société dans l'élaboration de programmes et dans la démarche de recherche	Nombre d'initiatives impliquant différents acteurs de la société	2 activités	3 activités : <ul style="list-style-type: none"> • Troisième édition du programme ENGAGEMENT - phases Démarrage et Action • Création d'un programme pour inciter les entreprises en innovation sociale et en environnement à collaborer avec la communauté de recherche • Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche 	Atteinte

Objectif gouvernemental 1.4 : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
Action 7. Développer une programmation portant sur les Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD)	Nombre de programmes développés	1 programme	4 programmes <ul style="list-style-type: none"> • Regards-ODD • Bourses doctorales en action climatique • Bourses étudiantes pour lab MR63 • Programme de bourses postdoctorales ciblé sur l'île d'Anticosti 	Atteinte
Action 7b. Faciliter l'appropriation du concept de santé durable par la communauté de recherche	Nombre d'initiatives	1 initiative	3 initiatives <ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier pour l'organisation du sommet sur la santé durable • Lancement de la Chaire de recherche ciblée en santé durable • Réalisation et diffusion d'un webinaire destiné aux centres de recherche du FRQS pour expliciter la vision en santé durable 	Atteinte
Action 8. Valoriser les résultats de la recherche sur le développement durable	Nombre de résultats de la recherche sur le développement durable mis en valeur	3 mises en valeur	<ul style="list-style-type: none"> • 10 capsules sur des résultats de recherche 	Atteinte

Objectif gouvernemental 1.5 : Contribuer à la démarche gouvernementale d'intégration de la culture au développement durable du ministère de la Culture et des Communications (Activité incontournable 3)

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
Action 9. Renforcer les liens entre la science et les arts	Nombre de nouvelles initiatives alliant arts et science	1 par année	2 initiatives : <ul style="list-style-type: none"> • Soutien au projet NEVADA – Collaboration arts et sciences auprès d'un jeune public sur la santé mentale • Lancement du projet de recherche création Faux-plis en art et science 	Atteinte

Objectif gouvernemental 1.6 : Coopérer au niveau national et international en matière de développement durable, en particulier avec la francophonie

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
Action 10. Accroître le conseil scientifique en matière d'atteinte des ODD	Nombre de nouvelles initiatives de conseil scientifique	1 initiative	5 initiatives <ul style="list-style-type: none"> • Réseau francophone international en conseil scientifique lancé • Forum S'informer, décider et... faire une différence • Formations destinées aux élu-e-s sur les impacts des changements climatiques au Québec et dans le monde. Mandat du scientifique en chef en collaboration avec Ouranos et le Comité consultatif sur les changements climatiques • Relance du programme de résidences scientifiques postdoctorales dans certaines des délégations du Québec • Lancement du Forum Sciences et Politiques 	Atteinte
Action 11. Accroître les collaborations de recherche hors Québec, notamment avec la francophonie	Nombre de nouvelles initiatives	2 initiatives	4 initiatives <ul style="list-style-type: none"> • Octroi de subventions de projets avec le Maroc • Appel à projets conjoint Afrique francophone-Québec sur l'entrepreneuriat féminin, avec l'AUF • Appel à collaboration en recherche scientifique FRQ – CNRS-Liban – AUF. • Conférence scientifique réunissant les projets soutenus dans le cadre du Programme Québec – Communauté française de Belgique 	Atteinte

Objectif gouvernemental 2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles verts et responsables

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
<p>Action 12. Soutenir la recherche dans le domaine de l'économie circulaire, de la bio-économie, ou de l'écologie industrielle en partenariat avec des milieux utilisateurs</p>	<p>Nombre d'initiatives de recherche soutenues</p>	<p>1 initiative</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien du réseau québécois en économie circulaire 	<p>Atteinte</p>

4.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Le Règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles a été adopté en juin 2017 et est disponible dans un fichier accessible à tout le personnel.

En 2022-2023, aucune divulgation d'acte répréhensible à l'égard du FRQS n'a été reçue par la personne responsable du suivi des divulgations.

Une capsule de formation intitulée « Introduction à la protection des renseignements personnels » a été développée en 2022-2023. Cette capsule est obligatoire pour tous les membres du personnel des FRQ et a été diffusée en mai 2023.

4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics

Préalablement : Code d'éthique et de déontologie (adopté par le CA du FRSQ le 27 mars 2003)

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30 a. 3.01)

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, c. M-30 r.1)

PRÉAMBULE

En septembre 1998, le gouvernement a adopté, en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30), le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à l'article 34 de ce règlement, les membres du conseil d'administration du Fonds de la recherche en santé du Québec ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 27 mars 2003.

Le 1^{er} juillet 2011, date de l'entrée en vigueur de la loi 130, le Fonds de la recherche en santé du Québec est devenu le Fonds de recherche du Québec – Santé. Le Code d'éthique et de déontologie du FRSQ a été modifié le 21 juin 2016 pour devenir le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs. Ce nouveau code d'éthique est conforme à la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ c. M-15.1.0.1).

SECTION I

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Objet et champ d'application

1. Le présent Code d'éthique et de déontologie précise les devoirs et les normes de conduite des membres du conseil d'administration du Fonds afin de préserver et de renforcer la confiance de la communauté universitaire et collégiale, des partenaires publics et privés et de la population dans l'excellence, l'intégrité, la transparence, et la neutralité du Fonds.

Le présent Code d'éthique et de déontologie s'applique aux membres du conseil d'administration du Fonds (ci-après appelés « administrateurs ») et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseil d'administration au sein d'entreprises ou d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux.

Chaque administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter également les principes d'éthique et les règles de déontologie des administrateurs publics prévus dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

Définitions

2. Dans le présent Code, les termes suivants désignent :

« *Administrateur* » : chaque membre du conseil d'administration du Fonds.

« *Fonds* » : le Fonds de recherche du Québec — Santé.

« *Établissement* » : établissement public, incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et tout autre établissement reconnu par le Fonds (voir les Règles générales communes).

Mission du Fonds

3. Le Fonds de recherche du Québec – Santé a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement l'ensemble de la recherche sur la santé, y compris la recherche fondamentale, clinique, épidémiologique, la recherche en santé publique et la recherche sur les services de santé. Il doit également promouvoir et aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et par l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Enfin, il doit établir les partenariats nécessaires à la réalisation de sa mission.

Valeurs éthiques

4. Les administrateurs sont nommés par le ministre pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission du Fonds et à la bonne administration de ses biens. Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent agir au mieux des intérêts du Fonds et en s'inspirant des valeurs contenues dans la *Déclaration de valeurs éthiques* du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence.

SECTION II

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES EN COURS DE MANDAT

Objectivité

5. L'administrateur siège à titre personnel en fonction de ses compétences. L'administrateur n'est pas le représentant d'un groupe d'intérêt ou de son groupe de recherche, département, discipline ou établissement au sein du conseil d'administration.

Confidentialité

6. L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. Notamment, l'administrateur ne doit en aucun cas faire connaître le résultat des décisions relativement à tout règlement ou à tout octroi de bourses ou de subventions avant que l'annonce officielle n'en soit faite par le Fonds.

Conflit d'intérêts

7. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme, un établissement ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du Fonds.

Tout autre membre du conseil d'administration ayant un intérêt dans une telle entreprise, un tel organisme, un tel établissement ou une telle association doit, sous peine de déchéance de sa

charge, le révéler par écrit au scientifique en chef et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise, l'organisme, l'établissement ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octroi en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est le recteur ou le vice-recteur d'un établissement qui a signé une demande de financement d'infrastructure.
- b) qui est le directeur d'un groupe, d'un centre ou d'un réseau qui est en renouvellement ou en évaluation d'infrastructure.

L'administrateur doit déclarer au Fonds tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une bourse de recherche, un projet de recherche, un groupe ou un établissement susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts.

Est notamment en situation de conflit d'intérêts l'administrateur qui a un intérêt personnel direct ou indirect à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant toute matière ou sujet soumis à l'ordre du jour d'une séance du conseil.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octrois en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est lui-même candidat.
- b) dont un membre de sa famille immédiate [enfant, frère/sœur, père/mère, conjoint(e)] a soumis sa candidature OU quelqu'un pour qui on démontre un intérêt tout particulier.

Déclaration d'intérêts

Le mode de gestion des conflits d'intérêts adopté par le Fonds repose de prime abord sur la divulgation volontaire des informations pertinentes. À cette fin, les administrateurs remplissent une Déclaration d'intérêts pertinente à la fonction de membre du conseil d'administration au moment de leur entrée en fonction. Les informations qui y sont divulguées sont confidentielles et ne servent qu'à l'évaluation et à la résolution des situations de conflit d'intérêts. Toutefois, l'information concernant tout soutien financier provenant actuellement des FRQ est du domaine public. Par conséquent, cette portion de la déclaration sera rendue accessible aux membres du conseil d'administration.

La déclaration relative à leurs intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration doit être renouvelée annuellement et l'administrateur doit déposer une déclaration chaque fois qu'une nouvelle situation rend inexacte sa dernière déclaration. L'administrateur doit signer à cet effet la déclaration d'intérêts et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Demande de financement en cours de mandat

8. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent présenter de demande de financement au Fonds à compter du jour de la prise d'effet de leur nomination, et ce, pour la durée de son mandat.

Tous les autres administrateurs peuvent faire des demandes de financement, et ce, pour la durée de leur mandat. Toutefois, ils doivent s'engager à mettre à jour leur déclaration d'intérêts au moment de présenter une demande de financement.

L'administrateur s'engage à ne pas chercher à connaître le nom des personnes qui ont à traiter de la demande de subvention ou de bourse ou encore de prendre connaissance de la recommandation d'un comité d'évaluation avant le vote des enveloppes budgétaires.

Participation à l'évaluation

9. Les administrateurs ne peuvent participer, à un comité d'évaluation scientifique du Fonds. Toutefois, le directeur scientifique du Fonds peut participer, à titre d'observateur seulement, aux séances d'un comité d'évaluation scientifique du Fonds. S'il le fait, il doit alors s'abstenir de voter sur les octrois au sujet desquels il a participé au comité d'évaluation scientifique à titre d'observation.

Les administrateurs peuvent toutefois participer à un comité de pertinence ou stratégique.

Biens du Fonds

10. L'administrateur ne doit pas confondre les biens du Fonds avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

Position d'initié

11. L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Traitement de faveur

12. L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

Cadeaux et avantages

13. L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

SECTION III

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES APRÈS LE MANDAT

Avantages indus

14. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service du Fonds.

Information confidentielle

15. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Fonds, ou un autre organisme, établissement ou association avec lequel il avait des rapports directs importants durant la durée de son mandat.

Restrictions dans l'année suivant la fin du mandat

16. Il est interdit à l'administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Fonds est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, les administrateurs en fonction ne peuvent traiter, dans les circonstances décrites au précédent alinéa avec un ancien administrateur dans l'année où cette personne a quitté ses fonctions.

Demandes de financement suivant la fin du mandat

17. Les administrateurs peuvent soumettre des demandes de financement, après l'expiration de leur mandat. Les administrateurs à temps plein le peuvent également, sauf s'il s'agit d'un programme dont les règles ont été instaurées ou substantiellement modifiées dans l'année précédant le départ. Dans ce cas, l'administrateur à temps plein doit laisser passer un concours ou, si ce dernier ne survient pas dans la première année, une année complète.

SECTION IV

DISPOSITIONS FINALES

Autorité compétente

18. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect, par les administrateurs, de l'ensemble des principes éthiques et des règles de déontologie.

Aux fins disciplinaires, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour agir à l'égard du président du conseil d'administration et des administrateurs du Fonds.

Caractère public

19. Les règles du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds sont d'intérêt public. Elles doivent être accessibles au public.

Déclaration

20. L'administrateur doit, dès la prise d'effet de sa nomination au Fonds, signer la déclaration présentée à l'ANNEXE A, par laquelle il accepte de se conformer à l'ensemble des dispositions du présent Code d'éthique et de déontologie, et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Entrée en vigueur

21. Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Fonds.

4.6 Gouvernance des sociétés d'État

Le FRQS est administré par un conseil d'administration composé de 13 membres au 31 mars 2023, dont le scientifique en chef et la directrice scientifique. Il est formé de huit femmes et cinq hommes². Le siège réservé à un membre de la relève étudiante est vacant depuis le 24 février 2023.

En 2022-2023, le mandat d'un membre est arrivé à échéance et deux membres ont posé leur démission. Le FRQS a transmis au gouvernement, en janvier et février 2023, les dossiers de candidature pour le renouvellement de mandat et pour combler les postes vacants, en tenant compte des profils de compétence et d'expérience approuvés.



Rémi Quirion

Président du conseil d'administration

Début du troisième mandat : 1^{er} septembre 2021

Fin du troisième mandat : 31 août 2024

Depuis le 1^{er} septembre 2011, Rémi Quirion occupe le poste de scientifique en chef du Québec.

Jusqu'à sa nomination, Rémi Quirion était vice-doyen aux sciences de la vie et aux initiatives stratégiques de la Faculté de médecine de l'Université McGill et conseiller principal de l'Université McGill. Il était également directeur scientifique du Centre de recherche de l'Institut Douglas, professeur titulaire de psychiatrie à l'Université McGill, et directeur exécutif de la Stratégie internationale de recherche concertée sur la maladie d'Alzheimer des Instituts de recherche en santé du Canada.

Il préside le conseil d'administration de l'INGSA, et siège aux conseils d'administration de Montréal In Vivo, de Génome Québec, du CIFAR, de l'Institut de la technologie pour l'Humain, du CQDM et de l'Université du Rwanda.

Rémi Quirion est titulaire d'un doctorat en pharmacologie de l'Université de Sherbrooke.



Patrice Roy

Vice-président du conseil d'administration

Début du second mandat : 30 septembre 2020

Fin du second mandat : 29 septembre 2023

Patrice Roy est directeur Recherche et Développement chez Pfizer Canada Inc. Il s'est joint à Pfizer Canada en 1996 à titre de directeur adjoint – Recherche centrale au Canada. Il est ensuite devenu premier directeur médical adjoint de la division PPG, puis a été promu au poste de directeur régional – Affaires médicales pour les régions du Québec, de l'Atlantique et de l'Ouest du Canada.

Avant de se joindre à Pfizer Canada, il supervisait des groupes de recherches universitaires.

Patrice Roy est titulaire d'un doctorat en biochimie de l'Université de Montréal ainsi que d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill, avec double spécialisation en ressources humaines et en marketing.

² En vertu de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ c. G-1.02), le FRQS doit divulguer des indications concernant le statut de membre indépendant des membres du conseil d'administration (CA). Les membres qui composent le CA au 31 mars 2023 ont été nommés avant l'entrée en vigueur de cette exigence, ainsi la qualité de membre indépendant n'a pas été déterminée au moment de leur nomination.



Carole Jabet

Début du premier mandat 12 août 2019

Fin du premier mandat : 11 août 2024

Carole Jabet est directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé depuis 2019.

Jusqu'à sa nomination, elle était directrice adjointe de la recherche du Centre de recherche du CHUM. De 2003 à 2009, elle a travaillé au sein de Génome Québec notamment au poste de vice-présidente aux affaires scientifiques. Elle a ensuite agi en tant qu'associée de la firme-conseil CapCOGITO.

Carole Jabet a obtenu un diplôme d'ingénieure de l'École centrale de Lyon, option bio-ingénierie, et un doctorat en sciences, option biophysique et biologie moléculaire, de l'École centrale de Paris.



Marie-Ève Blackburn

Début du second mandat : 28 avril 2021

Fin du second mandat : 27 avril 2024

Marie-Ève Blackburn est chercheuse principale à ÉCOBES – Recherche et transfert, le centre de transfert technologique en pratiques sociales novatrices du cégep de Jonquière depuis 2003. Elle est cotitulaire de la Chaire de recherche conjointe Université du Québec à Chicoutimi-Cégep de Jonquière sur la vie et la santé des jeunes (Chaire VISAJ). Elle est également professeure associée au Département des sciences de la santé de l'UQAC depuis 2014 et chargée de cours au sein de la même université depuis janvier 2018.

Marie-Ève Blackburn détient un doctorat en sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal.



Manon Boily

Début du premier mandat : 28 avril 2021

Fin du premier mandat : 27 avril 2024

Manon Boily est présidente-directrice générale de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel depuis le 1^{er} avril 2020.

Auparavant, elle était directrice générale adjointe de la Direction générale de la coordination, de la planification, de la performance et de la qualité du ministère de la Santé et des Services sociaux de 2015 à 2019. Elle a également occupé la fonction de directrice générale de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et du Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'Île de 2005 à 2015.

Elle siège au conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

Manon Boily est détentriche de diplômes de 2^e cycle de l'Université de Montréal en administration sociale et en administration de la santé.



Vincent Dumez

Début du premier mandat : 28 août 2019

Fin du premier mandat : 27 août 2022³

Vincent Dumez est codirecteur du centre d'excellence sur le Partenariat avec les Patients et le Public.

Atteint de trois maladies chroniques depuis plusieurs décennies, M. Dumez s'est engagé activement dans le développement du concept de « patient partenaire ». Ce parcours l'a conduit, en octobre 2010, à créer et diriger le programme patient partenaire de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Jusqu'en 2010, en tant qu'associé d'une firme de conseil en management, M. Dumez a accompagné plusieurs grandes entreprises en contexte de transformation.

Il siège au conseil d'administration de HSO/Agrément Canada.

Vincent Dumez est titulaire d'une maîtrise en management de HEC Montréal. Il est en cours de réalisation d'un doctorat en sciences biomédicales, option éthique clinique, à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.



Chantal Guillemette

Début du second mandat : 1^{er} novembre 2020

Fin du second mandat : 31 octobre 2023

Chantal Guillemette est professeure à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval, directrice du Laboratoire de pharmacogénomique et chercheuse au Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval. Depuis 2003, elle est détentrice de la Chaire de recherche du Canada en pharmacogénomique et depuis 2013, elle est co-directrice du Centre de recherche en cancer de l'Université Laval.

Elle siège au conseil d'administration du Fonds d'enseignement et de recherche de l'Université Laval.

Chantal Guillemette est titulaire d'un doctorat en physiologie – endocrinologie.



Vincent Martin

Début du second mandat : 28 avril 2021

Fin du second mandat : 27 avril 2024

Vincent Martin est professeur au Département de biologie de l'Université Concordia et titulaire de la Chaire de recherche en génie microbien et biologie synthétique. En 2012, il a fondé le Centre de biologie synthétique appliquée à l'Université Concordia et en est devenu le codirecteur.

Il est un des fondateurs de la compagnie de biotechnologie Amyris Inc. Il met maintenant son expertise entrepreneuriale au service du développement d'un pôle de sciences de la vie faisant partie du Centre d'innovation et d'entrepreneuriat du District 3 de l'Université Concordia.

Vincent Martin détient un doctorat en microbiologie de la University of British Columbia.

³ Lorsque le mandat arrive à échéance, les membres peuvent demeurer en poste en attendant le renouvellement de leur mandat ou leur remplacement.



José A. Morais

Début du premier mandat : 28 avril 2021

Fin du premier mandat : 27 avril 2024

José A. Morais est professeur titulaire de médecine à l'Université McGill. Il est scientifique senior à l'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). En 2009, il a été nommé directeur de la Division de gériatrie de l'Université McGill, du CUSM et de l'Hôpital général juif. Il est également co-directeur du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement et directeur du Programme de formation sur la démence de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill.

Il a fondé le Centre d'excellence sur le vieillissement et la maladie chronique du RUIS de l'Université McGill, et a été son premier directeur de 2012 à 2015. Il a aussi été président de la Société canadienne de gériatrie de 2013 à 2015.

José A. Morais détient un diplôme de médecine de l'Université de Montréal.



Morag Park

Début du second mandat : 30 septembre 2020

Fin du second mandat : 29 septembre 2024

Morag Park est professeure au Département d'oncologie et au Département de biochimie de l'Université McGill, et directrice du Centre de recherche sur le cancer Rosalind & Morris Goodman. Elle est membre de la Société royale du Canada, professeure distinguée James McGill et titulaire de la Chaire de recherche Diane et Sal Guerrero en génétique du cancer.

Auparavant, elle a été directrice du Groupe d'oncologie moléculaire au Centre universitaire de santé McGill (de 2006 à 2008), directrice scientifique de l'Institut du cancer des IRSC (de 2008 à 2013), et coprésidente de l'Alliance canadienne pour la recherche sur le cancer (de 2008 à 2010).

Morag Park détient un doctorat en carcinogenèse virale de l'Institut de virologie du Conseil de recherche en Écosse.



Angela Pearson

Début du second mandat : 28 avril 2021

Fin du second mandat : 27 avril 2024

Angela Pearson est professeure agrégée à l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) au Centre INRS-Institut Armand-Frappier dans l'axe des maladies infectieuses.

Elle s'est jointe au corps professoral de l'INRS en 2004, où elle était chercheuse-boursière du Fonds de recherche en Santé du Québec.

Angela Pearson détient un doctorat en génétique moléculaire et médicale de la University of Toronto.



Lyne Sauvageau

Début du premier mandat : 28 avril 2021

Fin du premier mandat : 27 avril 2024

Lyne Sauvageau est présidente-directrice générale de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail depuis août 2019.

Elle a œuvré à l'Université du Québec à titre de vice-présidente à l'enseignement et à la recherche entre 2011 et 2019. Elle a occupé diverses fonctions au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, dont celle de vice-présidente aux programmes, entre 2002 et 2010. Elle a été présidente de l'Acfas entre 2018 et 2021.

Elle siège au conseil d'administration de l'Acfas.

Lyne Sauvageau détient un doctorat en santé publique de l'Université de Montréal.



Nathalie Tremblay

Début du second mandat : 1^{er} novembre 2020

Fin du second mandat : 31 octobre 2023

Nathalie Tremblay est présidente de Gestion Neve depuis 2003.

Elle a été présidente-directrice générale de la Fondation du cancer du sein du Québec de 1995 à mars 2020 et directrice du financement de l'Orchestre symphonique de Montréal. Elle est également cofondatrice de Bernard Voyer explorateur Inc.

Elle siège au conseil d'administration de la Fondation de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Nathalie Tremblay est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires et doctorante à l'Université de Strasbourg en économie de l'innovation dans le domaine des sciences de la vie et technologie de la santé.

OBSERVATEURS

Mathieu Gervais

Sous-ministre adjoint à la science et à l'innovation

MEIE

Nommé le 30 septembre 2020

Julie Couture

Directrice de la recherche et de la coordination interne

MSSS

Nommée le 15 mars 2021

Comités statutaires du conseil d'administration

Le conseil d'administration confie des mandats particuliers à cinq comités statutaires, à savoir le comité de gouvernance et des ressources humaines, le comité des programmes, le comité d'audit, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, et enfin, le comité intersectoriel étudiant. Le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique et le comité intersectoriel étudiant sont composés en partie de membres externes.

Membres du comité intersectoriel étudiant au 31 mars 2023

Julie Bernard	Présidente du comité et membre du conseil d'administration du FRQSC
Josée Maurais	Vice-présidente du comité et membre du conseil d'administration du FRQNT
Yan Bertrand	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQS
Patient Biayi Mpunga	Membre du comité des programmes du FRQSC
Maxence Brouillette	
David Carpentier	
Catherine Cimon-Paquet	
Maëlle Corcuff	Membre du comité des programmes du FRQS
Marie-Violaine Dubé-Ponte	
Gabrielle Duguay	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQSC
Mathilde Jutras	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQNT
Lawrence Labrecque	
Samuel Leduc-Frenette	
Virginie Houle	
Félix Proulx-Giraldeau	
Simone Têtu	Membre du comité des programmes du FRQNT

Participation des membres aux séances du conseil d'administration et de ses comités

Membres au 31 mars 2023	Conseil d'administration	Comité de gouvernance et des ressources humaines	Comité des programmes	Comité d'audit	Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique	Comité intersectoriel étudiant
Rémi Quirion	4/4 (président)	4/4 (président)	-	-	-	-
Marie-Eve Blackburn	4/4	-	5/5	-	-	-
Manon Boily	4/4	3/4	-	-	-	-
Vincent Dumez	3/4	2/4	2/4	-	-	-
Chantal Guillemette	3/4	-	-	4/5	2/3 (présidente)	-
Carole Jabet	4/4	4/4	5/5 (présidente)	-	3/3	-
Vincent Martin	4/4	-	3/5	-	-	-
José A. Morais	3/4	-	3/4	-	-	-
Morag Park	4/4	-	2/4	-	-	-
Angela Pearson	3/4	-	-	5/5	-	-
Patrice Roy	2/4	3/4	-	-	3/3	-
Lyne Sauvageau	4/4	-	-	5/5	-	-
Nathalie Tremblay	4/4	-	-	5/5 (présidente)	-	-

Participation des membres aux formations

Titre de la formation	Format	Durée	Participation des membres (nb)
Cybersécurité : rôle et responsabilités du CA et des administrateurs	Présentiel, puis envoi de l'enregistrement à tous les membres	2 h	6

Responsabilités du conseil d'administration

Au cours de l'année 2022-2023, le **conseil d'administration** a tenu quatre séances ordinaires. Il a également participé, avec les conseils d'administration des deux autres Fonds, à une activité spéciale de réflexion stratégique portant sur les plans de carrière des diplômées et diplômés de doctorat, ainsi que sur la simplification des programmes des FRQ. À cette occasion, les membres du conseil d'administration ont pu échanger avec le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la ministre de l'Enseignement supérieur.

Le conseil d'administration a adopté par résolution :

- Les valeurs cibles du Plan stratégique 2022-2025 du FRQS ajustées à la suite du lancement de la SQRI² (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Le rapport annuel de gestion 2021-2022 du FRQS (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines) et les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2022 (sur recommandation du comité d'audit);
- Le plan d'action 2022-2023 du FRQS (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines) et le budget 2022-2023 (sur recommandation du comité d'audit);
- Le plan d'effectif (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- La nomination de membres aux comités statutaires du conseil et au comité sur la conduite responsable en recherche (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Les révisions apportées aux règles générales communes des FRQ (sur recommandation du comité des programmes et du comité de gouvernance et des ressources humaines), ainsi qu'aux règles et modalités des programmes du FRQS – incluant le programme Initiation à la recherche au 1^{er} cycle – et des programmes intersectoriels (sur recommandation du comité des programmes);
- La mise à jour de la Politique de diffusion en libre accès, de la Politique sur la conduite responsable en recherche et de la Politique sur la collecte de données sociodémographiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Le rapport du comité intersectoriel étudiant intitulé *L'excellence décortiquée : pluralité, diversité et enjeux d'évaluation* (sur recommandation du comité intersectoriel étudiant).

Responsabilités des comités statutaires du conseil d'administration

Outre les sujets ayant fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration :

- Le **comité de gouvernance et des ressources humaines** a participé aux discussions stratégiques entourant les cibles du plan stratégique 2022-2025, la mise en œuvre de la 4^e année des bourses de doctorat. Il a assuré le suivi des mesures d'implantation du Plan S et de l'élaboration du plan d'action en cas de cyberattaque. Il a également contribué à la mise à jour du portefeuille de risques stratégiques et opérationnels et il a assuré le suivi de la révision du Guide de mise en œuvre du processus de gestion intégrée des risques. Finalement, il a participé à la planification de l'offre de formation aux membres du conseil d'administration.
- Le **comité des programmes** a notamment assuré le suivi du développement d'une programmation de recherche en santé durable, ainsi que de programmes en partenariat. Il a assuré le suivi de l'actualisation du programme des Réseaux thématiques. Le comité a également assuré un suivi de l'accompagnement des centres et instituts de recherche pour l'élaboration de leur plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et d'une vigie en matière d'équité dans les comités d'évaluation. Il a également assuré le suivi de l'implantation dans les programmes des nouvelles exigences de libre accès en lien avec le Plan S et du programme de recherche en éthique au collégial. Enfin, en collaboration avec le comité des programmes des deux autres Fonds, il a discuté de

l'harmonisation des règles des programmes de bourses de maîtrise et de doctorat.

- Le **comité d'audit** a notamment examiné les prévisions budgétaires pluriannuelles incluant les crédits de la SQRI², assuré le suivi du budget et du plan d'audit des états financiers par le Vérificateur général du Québec. Il a aussi veillé au respect de la démarche de gestion intégrée des risques stratégiques.
- Le **comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique** a notamment assuré un suivi de la mise en œuvre du Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche et de différents travaux sur l'accès et le partage des données de recherche.
- Le **comité intersectoriel étudiant** a finalisé son rapport sur l'excellence en recherche et présenté les résultats préliminaires de ses travaux concernant l'écoresponsabilité en recherche à l'occasion de la journée des trois conseils d'administration. Il a contribué aux efforts des FRQ visant à obtenir des crédits additionnels pour augmenter la valeur des bourses d'excellence, ainsi qu'aux réflexions concernant la transition vers le Plan S et l'harmonisation des programmes de bourses des FRQ. Il a également mené des consultations sur la recherche en français, sur l'écoresponsabilité en recherche et sur la santé psychologique des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs, dans le cadre des Journées de la relève en recherche.

Rémunération des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration, autres que le président du conseil d'administration et la directrice scientifique, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses engagées dans l'exercice de leurs fonctions. La rémunération des membres du conseil d'administration selon le décret 221-2023 sera mise en œuvre en 2023-2024.

Rémunération des cinq dirigeantes et dirigeants les mieux rémunérés

Nom et fonction des (5) cinq dirigeantes et dirigeants les mieux rémunérés ¹	Rémunération de base versée	Rémunération variable		Contribution au régime de retraite payé par les FRQ	Autres avantages versés ou accordés ³	Rémunération globale pour l'année financière
		Rémunération variable ² annuelle	Régime d'intéressement à long terme versé			
Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec	253 942 \$	32 241 \$	0 \$	23 182 \$	62 568 \$	371 933 \$
Janice Bailey, directrice scientifique du FRQNT	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 805 \$	0 \$	208 326 \$
Carole Jabet, directrice scientifique du FRQS	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 805 \$	0 \$	208 326 \$
Louise Poissant, directrice scientifique du FRQSC	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 805 \$	18 876 \$	227 202 \$
Karine Assal, directrice générale et secrétaire des CA	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 805 \$	0 \$	208 326 \$

¹ Les Fonds de recherche du Québec (FRQ) constituent une bannière qui couvre trois secteurs : Nature et technologies – Santé – Société et culture. Les services administratifs sont partagés par les trois Fonds et sont composés de membres du personnel qui œuvrent pour l'ensemble des FRQ.

² Montant forfaitaire par présence au conseil d'administration et à divers comités de chacun des Fonds. Condition de travail incluse dans le décret.

³ Montant annuel octroyé au scientifique en chef pour le rôle de président du conseil d'administration de chacun des Fonds et allocation mensuelle de séjour octroyée à la directrice scientifique du FRQSC. Ces conditions de travail sont conformes aux décrets.

4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Nombre total de demandes reçues

Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Demandes de rectification	Total
10	2	1	13

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Demandes de rectification
0 à 20 jours	7	2	1
21 à 30 jours	3	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	10	2	1

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'année financière			Dispositions de la Loi sur l'accès invoquées
	Documents administratifs	Renseignements personnels	Rectifications	
Acceptée	5	2	0	s.o.
Partiellement acceptée	4	0	0	Art. 1, 20, 22, 23-24, 30.1, 35, 37, 39, 48, 53 et 54 Art. 9 Charte québécoise des droits et libertés de la personne
Refusée	1	0	1	Art. 1 et 89
Autre ¹	0	0	0	s.o.

¹ Sont documentées dans la catégorie « Autre », les demandes irrecevables (article 42 de la Loi sur l'accès, ci-après « LAI »), inapplicables (article 9 LAI) ou redirigées vers un ou d'autres organismes publics (article 48 LAI). Se retrouvent également ici toute décision selon laquelle aucun document visé par la demande n'est détenu (article 1 LAI) ou tout autre type de situation, par exemple le désistement de la personne requérante.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire ?	Non (émissaire nommé en mai 2023)
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	Moins de cinquante
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ? Si oui, expliquez lesquelles :	Non

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation ? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée.	Oui 16 juillet 2021
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	Non

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ? Si oui, expliquez lesquelles :	Non

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023



5. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2023




RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Santé (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent. Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont aucun membre ne fait partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., MSRC
Scientifique en chef du Québec



Carole Jabet, Ph.D.
Directrice scientifique

Montréal, le 16 juin 2023



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Fonds de recherche du Québec - Santé (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

A handwritten signature in blue ink that reads "Roch Guérin CPA auditeur".

Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Montréal, le 16 juin 2023

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u> <u>Budget</u>	<u>2023</u> <u>Réel</u>	<u>2022</u> <u>Réel</u>
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 4)	128 533 509 \$	145 758 580 \$	135 541 798 \$
Intérêts et autres revenus	<u>1 456 000</u>	<u>1 909 137</u>	<u>1 754 333</u>
	<u>129 989 509</u>	<u>147 667 717</u>	<u>137 296 131</u>
CHARGES			
Subventions et bourses octroyées	126 816 324	143 874 485	127 474 684
Fonctionnement (note 5)	<u>7 001 023</u>	<u>6 814 951</u>	<u>6 414 932</u>
	<u>133 817 347</u>	<u>150 689 436</u>	<u>133 889 616</u>
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(3 827 838)	(3 021 719)	3 406 515
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>4 112 230</u>	<u>4 112 226</u>	<u>705 711</u>
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 6)	<u><u>284 392 \$</u></u>	<u><u>1 090 507 \$</u></u>	<u><u>4 112 226 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	54 213 004 \$	39 450 131 \$
Intérêts courus	135 087	23 742
Subventions à recevoir et autres créances (note 8)	<u>22 510 691</u>	<u>16 776 056</u>
	<u>76 858 782</u>	<u>56 249 929</u>
PASSIFS		
Subventions et bourses à payer	12 899 229	11 006 542
Créditeurs et charges à payer (note 10)	2 363 030	1 596 020
Provision pour allocations de transition (note 13)	297 771	236 990
Apports reportés (note 11)	<u>60 473 686</u>	<u>39 776 234</u>
	<u>76 033 716</u>	<u>52 615 786</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>825 066</u>	<u>3 634 143</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	56 189	138 497
Immobilisations corporelles (note 12)	<u>209 252</u>	<u>339 586</u>
	<u>265 441</u>	<u>478 083</u>
EXCÉDENT CUMULÉ (note 6)	<u><u>1 090 507 \$</u></u>	<u><u>4 112 226 \$</u></u>

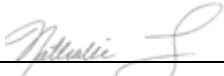
Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration :



 Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., MSRC
 Scientifique en chef du Québec



 Nathalie Tremblay, MBA
 Présidente du comité d'audit

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2023	2022
	Budget	Réel	Réel
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	<u>(3 827 838) \$</u>	<u>(3 021 719) \$</u>	<u>3 406 515 \$</u>
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Acquisitions	(117 678)	(34 163)	(143 811)
Amortissement	<u>171 101</u>	<u>164 497</u>	<u>206 088</u>
	<u>53 423</u>	<u>130 334</u>	<u>62 277</u>
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE			
Acquisitions	(100 000)	(76 724)	(120 713)
Utilisation	<u>100 000</u>	<u>159 032</u>	<u>156 751</u>
	<u>-</u>	<u>82 308</u>	<u>36 038</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(3 774 415)	(2 809 077)	3 504 830
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>3 634 147</u>	<u>3 634 143</u>	<u>129 313</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>(140 268) \$</u></u>	<u><u>825 066 \$</u></u>	<u><u>3 634 143 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent de l'exercice	(3 021 719) \$	3 406 515 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement des apports reportés	(67 719 606)	(60 331 210)
Amortissement des immobilisations corporelles	164 497	206 088
Amortissement des avantages incitatifs reliés à un bail	-	(10 593)
	<u>(70 576 828)</u>	<u>(56 729 200)</u>
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Intérêts courus	(111 345)	(19 996)
Subventions à recevoir et autres créances	(5 734 635)	(9 664 924)
Subventions et bourses à payer	1 892 687	(4 030 573)
Créditeurs et charges à payer	785 842	92 090
Provision pour allocations de transition	60 781	33 000
Apports reportés	88 417 058	68 950 283
Charges payées d'avance	82 308	36 038
	<u>85 392 696</u>	<u>55 395 918</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>14 815 868</u>	<u>(1 333 282)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(52 995)	(154 012)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	14 762 873	(1 487 294)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>39 450 131</u>	<u>40 937 425</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	<u><u>54 213 004 \$</u></u>	<u><u>39 450 131 \$</u></u>
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Intérêts encaissés	904 040 \$	122 085 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Santé (Fonds) est institué par la *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie* (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1) (la Loi). Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement, au moyen de subventions et de bourses, la recherche, la formation et le perfectionnement de chercheurs dans le domaine de la santé.

Un décret de 2016 prévoit que, à l'égard de la recherche, de la science, de l'innovation et de la technologie, les fonctions du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévues à la Loi ont été confiées au ministre de l'Économie et de l'Innovation.

En vertu de l'article 23 de la Loi, le Fonds de recherche du Québec - Santé est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 33 de la Loi mandate le scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS), Nature et technologies (FRQNT) et Société et culture (FRQSC). Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1^{er} avril 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en monnaies étrangères.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les subventions et bourses à payer ainsi que les créditeurs et charges à payer, à l'exception de certains avantages sociaux à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées sous le poste « Apports reportés » lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Les subventions affectées à l'octroi de subventions et de bourses sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Intérêts et autres revenus

Les revenus d'intérêts sur les équivalents de trésorerie sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Les revenus de gestion sont comptabilisés en vertu de protocoles d'entente portant sur les montants des subventions octroyées annuellement.

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus, lorsque le prix de ces services est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

CHARGES

Subventions et bourses octroyées

Les subventions et bourses octroyées sont comptabilisées aux résultats lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité.

Les annulations et les remboursements de subventions et bourses octroyées dans l'exercice sont comptabilisés aux résultats.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les placements à court terme qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les équivalents de trésorerie ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provisions pour vacances et congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, le Fonds estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour maladie n'est jugé nécessaire, car les congés de maladie accumulés par les employés en fin d'exercice seront payés au cours de l'exercice suivant.

Provision pour allocations de transition

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative, soit :

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail
Développement informatique	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelle norme comptable

SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} avril 2022, le Fonds a adopté le chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations* qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par le Fonds s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;
- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Fonds.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun		
Sans modalité		
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	78 871 033 \$	75 554 867 \$
Avec modalités		
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	29 465 758	22 114 927
Régie de l'assurance maladie du Québec	22 850 000	26 274 056
Ministère de la Santé et des Services sociaux	4 874 397	3 399 786
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	3 904 631	2 886 929
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	3 293 946	2 356 614
Ministère de l'Éducation	676 089	-
Société du Palais des congrès de Montréal	29 168	50 000
	<u>65 093 989</u>	<u>57 082 312</u>
Subventions du secteur privé et autres		
Avec affectations		
Merck	721 311	1 384 991
Fondation du cancer du sein du Québec	220 000	240 000
Fondation de l'Association des radiologistes du Québec	188 500	188 500
Parkinson Québec	148 232	201 837
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	139 580	136 094
Bureau de coopération interuniversitaire	75 000	75 000
Fondation Graham Boeckh	66 667	-
Fondation Antoine-Turmel	50 000	177 000
Fondation des maladies du cœur du Québec	35 393	42 697
Société québécoise de néphrologie	30 000	15 000
AstraZeneca Canada	28 125	-
Bristol Myers Squibb	28 125	-
Roche Hoffmann	28 125	-
Société québécoise d'hypertension artérielle	20 000	30 000
Fondation des étoiles	14 500	-
Janssen	-	190 500
Pfizer	-	100 000
GlaxoSmithKline	-	100 000
Crohn et Colite Canada	-	10 500
Autres	-	12 500
	<u>1 793 558</u>	<u>2 904 619</u>
	<u>145 758 580 \$</u>	<u>135 541 798 \$</u>

5. FONCTIONNEMENT

				2023	2022
	Charges encourues par le FRQS	Moins : Charges remboursées par les autres Fonds	Plus : Charges remboursées aux autres Fonds		
Traitements et avantages sociaux	5 885 472 \$	(2 247 679) \$	1 389 129 \$	5 026 922 \$	4 626 945 \$
Loyer et assurances	795 318	(326 398)	98 582	567 502	566 482
Honoraires professionnels	647 186	(293 708)	105 337	458 815	566 422
Déplacements et séjours	388 651	(205 080)	38 841	222 412	76 656
Fournitures et approvisionnement	205 227	(69 943)	75 495	210 779	266 044
Entretien et licences	138 940	(87 091)	112 175	164 024	116 888
Amortissement des immobilisations corporelles	164 497	-	-	164 497	206 088
	8 225 291	(3 229 899)	1 819 559	6 814 951	6 425 525
Moins : Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	-	-	-	-	(10 593)
	8 225 291 \$	(3 229 899) \$	1 819 559 \$	6 814 951 \$	6 414 932 \$

Charges de fonctionnement de services administratifs communs :

Les charges de fonctionnement des services administratifs communs des Fonds de recherche sont réparties selon des clés de répartition approuvées annuellement par chacun des conseils d'administration. La part des frais communs d'un Fonds doit refléter l'utilisation réelle des ressources qu'il mobilise.

Poste	Clés de répartition	FRQS		FRQNT		FRQSC	
		2023	2022	2023	2022	2023	2022
Traitements et avantages sociaux	En fonction des effectifs des directions scientifiques	32,59%	32,59%	31,11%	31,11%	36,30%	36,30%
Loyers et assurances	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par:						
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Montréal	58,96%	60,03%	18,60%	18,57%	22,44%	21,40%
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Québec	15,82%	14,54%	41,14%	41,45%	43,04%	44,01%
Honoraires professionnels, entretien, licences, fournitures et approvisionnement	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage uniforme des effectifs des services partagés	32,95%	32,95%	32,19%	32,19%	34,86%	34,86%
Déplacements et séjours	À parts égales	33,34%	33,34%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%

6. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a affecté l'excédent cumulé de 1 090 507 \$ au 31 mars 2023 (4 112 226 \$ au 31 mars 2022) à des bourses et des subventions qui seront octroyées au cours du prochain exercice. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Encaisse	39 098 820 \$	3 675 909 \$
Équivalents de trésorerie :		
Certificat de placement garanti (CPG)	8 045 000	8 000 000
Fonds communs de placement (FCP)	<u>7 069 184</u>	<u>27 774 222</u>
	<u>54 213 004 \$</u>	<u>39 450 131 \$</u>

Au 31 mars 2023, les équivalents de trésorerie sont constitués d'un certificat de placement garanti (CPG) portant intérêt à un taux de 2,40 % (2022: 0,76 %), rachetable en tout ou en partie à tout moment et échéant en septembre 2023 (2022 : août 2022). Les équivalents de trésorerie sont aussi constitués d'unités de fonds communs de placement (FCP) à taux variables, sans date d'échéance et rachetables en tout ou en partie à tout moment. Les intérêts sont calculés chaque jour sur le solde de clôture et versés chaque mois sous forme de distributions réinvesties dans le FCP. Au 31 mars 2023, les unités portaient un taux d'intérêt annuel de 4,35 % (2022 : 0,25 % à 0,45 % selon les titres).

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Ministère de la Santé et des Services sociaux	12 145 000 \$	10 524 078 \$
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	4 000 000	5 014 326
Ministère de l'Enseignement supérieur	2 460 000	620 000
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	1 657 171	170 246
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	1 064 474	149 732
Société du Centre des congrès de Québec	-	25 000
Taxes à la consommation à recevoir	16 107	8 670
Autres	<u>1 167 939</u>	<u>264 004</u>
	<u>22 510 691 \$</u>	<u>16 776 056 \$</u>

9. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds est autorisé par décret du gouvernement à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2026, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 20 000 000 \$, conditionnellement à ce que l'encours des emprunts à court terme ou par marge de crédit soit ramené à zéro à la fin de chaque exercice financier. Aux 31 mars 2023 et 2022, la facilité de crédit est inutilisée.

Le Fonds dispose d'une marge de crédit de 5 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,50 % (2022 : taux préférentiel plus 0,50 %) garantie par les subventions à recevoir du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie y compris les intérêts et autres revenus provenant de celles-ci, les sûretés réelles ou personnelles garantissant ces créances et les sommes d'argent provenant de leur perception, et ce, jusqu'en septembre 2030. Aux 31 mars 2023 et 2022, cette marge de crédit est inutilisée.

10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	651 085 \$	110 164 \$
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	405 639	151 745
Traitements et avantages sociaux	895 765	934 919
Fournisseurs et autres créditeurs	<u>410 541</u>	<u>399 192</u>
	<u>2 363 030 \$</u>	<u>1 596 020 \$</u>

11. APPORTS REPORTÉS

	<u>2023</u>		
	<u>Apparentés sous contrôle commun</u>	<u>Secteur privé et autres</u>	<u>Total</u>
Solde au début	37 190 923 \$	2 585 311 \$	39 776 234 \$
Apports de l'exercice	84 425 976	3 660 232	88 086 208
Transfert d'apports	330 850	-	330 850
Virements aux revenus de subventions	(65 093 989)	(1 793 558)	(66 887 547)
Virements aux revenus de gestion	(497 259)	(334 800)	(832 059)
Solde à la fin	<u>56 356 501 \$</u>	<u>4 117 185 \$</u>	<u>60 473 686 \$</u>

	<u>2022</u>		
	<u>Apparentés sous contrôle commun</u>	<u>Secteur privé et autres</u>	<u>Total</u>
Solde au début	27 930 813 \$	3 226 348 \$	31 157 161 \$
Apports de l'exercice	66 524 331	2 425 952	68 950 283
Virements aux revenus de subventions	(57 082 312)	(2 904 619)	(59 986 931)
Virements aux revenus de gestion	(181 909)	(162 370)	(344 279)
Solde à la fin	<u>37 190 923 \$</u>	<u>2 585 311 \$</u>	<u>39 776 234 \$</u>

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu de stipulations (ou modalités) prescrites aux ententes, sont destinées à l'octroi de subventions et de bourses.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	91 038 \$	595 105 \$	334 217 \$	1 075 609 \$	2 095 969 \$
Acquisitions	2 386	3 448	-	28 329	34 163
Radiations	-	-	-	(6 218)	(6 218)
Solde à la fin	93 424 \$	598 553 \$	334 217 \$	1 097 720 \$	2 123 914 \$
Amortissement cumulé					
Solde au début	80 399 \$	500 120 \$	334 217 \$	841 647 \$	1 756 383 \$
Amortissement de l'exercice	6 195	45 388	-	112 914	164 497
Radiations	-	-	-	(6 218)	(6 218)
Solde à la fin	86 594 \$	545 508 \$	334 217 \$	948 343 \$	1 914 662 \$
Valeur comptable nette	6 830 \$	53 045 \$	- \$	149 377 \$	209 252 \$

Au 31 mars 2023, le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut un montant de 4 207 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

	2022				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	91 038 \$	516 589 \$	334 217 \$	1 096 324 \$	2 038 168 \$
Acquisitions	-	78 516	-	65 295	143 811
Radiations	-	-	-	(86 010)	(86 010)
Solde à la fin	91 038 \$	595 105 \$	334 217 \$	1 075 609 \$	2 095 969 \$
Amortissement cumulé					
Solde au début	73 831 \$	465 169 \$	321 284 \$	776 021 \$	1 636 305 \$
Amortissement de l'exercice	6 568	34 951	12 933	151 636	206 088
Radiations	-	-	-	(86 010)	(86 010)
Solde à la fin	80 399 \$	500 120 \$	334 217 \$	841 647 \$	1 756 383 \$
Valeur comptable nette	10 639 \$	94 985 \$	- \$	233 962 \$	339 586 \$

Au 31 mars 2022, le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut un montant de 23 039 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les employés du Fonds participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, le Fonds a estimé un montant de compensation à 6,04 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

Les cotisations du Fonds, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS jusqu'au 31 décembre 2022, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 328 540 \$ (2022 : 335 641 \$). Les obligations du Fonds envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour allocations de transition

Les allocations de transition sont payables au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

Au 31 mars 2023, la charge de l'exercice s'élève à 32 811 \$ (2022: 20 203 \$).

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Subventions et bourses

Au 31 mars 2023, les obligations du Fonds sont de 99 824 068 \$ (2022: 93 442 386 \$) à l'égard des subventions et bourses, et ce, jusqu'en mars 2028. Ces obligations représentent uniquement les engagements du Fonds et non ceux de ses partenaires externes. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires. L'octroi d'une subvention ou d'une bourse et les montants des exercices subséquents demeurent conditionnels à la décision du conseil d'administration du Fonds en fonction de ses priorités stratégiques. Le cas échéant, les octrois peuvent être modifiés, revus ou annulés par le conseil d'administration, et ce, sans préavis.

Les versements futurs exigibles au cours des prochains exercices à l'égard des subventions et des bourses s'établissent comme suit :

2024	59 027 937 \$
2025	26 598 158
2026	13 426 502
2027	704 805
2028	66 666
	<hr/>
	<u>99 824 068 \$</u>

15. APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés du scientifique en chef du Québec, de la directrice scientifique du Fonds, des autres membres du conseil d'administration ainsi que de la directrice générale.

Le poste de subventions et bourses octroyées inclut un montant de 4 612 755 \$ (2022: 3 475 821 \$) versé au Fonds de recherche du Québec - Société et culture, et un montant de 1 924 502 \$ (2022: 1 880 337 \$) versé au Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, qui sont apparentés au Fonds.

Le Fonds n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

16. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des intérêts courus et des subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à la consommation à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux intérêts courus est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances de 22 494 584 \$ (2022: 16 767 386 \$) puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun lesquelles sont des entités gouvernementales.

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Fonds n'a aucune créance en souffrance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'entité considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt sur sa marge de crédit et sur les flux de trésorerie futurs liés aux intérêts sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie à taux variables. Le Fonds juge qu'il est peu exposé au risque de taux d'intérêt.

ANNEXE



ANNEXE

Sigles et acronymes

Acfas	Association francophone pour le savoir
BCI	Bureau de coopération interuniversitaire
CA	Conseil d'administration
CHU	Centre hospitalier universitaire
CHUM	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CIFAR	Institut canadien de recherches avancées
CQDM	Consortium québécois sur la découverte du médicament
DORA	Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche
ERRSA	Environnement réseau pour la recherche sur la santé des Autochtones du Québec
FIR	Frais indirects de recherche
FRQ	Fonds de recherche du Québec
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
HDH	Health Data Hub
HSO	Health Standards Organization
IA	Intelligence artificielle
ICRA	Institut canadien de recherches avancées
INGSA	Réseau international sur le conseil scientifique aux gouvernements
INRS	Institut national de la recherche scientifique
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
IRSST	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail
IVADO	Institut de valorisation des données
J2R	Journées de la relève en recherche
LAI	Loi sur l'accès à l'information
LGGRI	Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MOST	Ministère de l'Innovation, des Sciences et de la Technologie
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
ODD	Objectifs de développement durable des Nations Unies
PIQJ	Programmation en santé mentale du partenariat Innovation-Québec – Janssen
RIISQ	Réseau inondations InterSectoriel du Québec
RUISSS	Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux
SPPRUL	Syndicat des professionnelles et des professionnels de recherche de l'Université Laval
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SRAP	Stratégie de recherche axée sur le patient
SSA	Système de santé apprenant
TNCM	Troubles neurocognitifs majeurs
TNDR	Table nationale des directeurs et directrices de la recherche
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi

frq.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux

Les Fonds de recherche du Québec    

frq.gouv.qc.ca/sante | @FRQS 

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 3C6 | 514 873-2114

Fonds de recherche
Santé
Québec 